

Cogit'OPC

WORKING PAPER N°12
FÉVRIER 2024



Création d'un outil d'observation
du parcours d'éducation culturelle
et artistique (PECA) dans
l'enseignement fondamental en
Fédération Wallonie-Bruxelles

Anne-Rose Gillard
Isabelle Paindavoine



Dépôt légal: D/2024/14.336/1

Éditeur responsable: Jean-Gilles Lowies, 44, boulevard Léopold II à 1080 Bruxelles.
Observatoire des politiques culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique)
Téléphone: 00 32 2 413 22 22 – adresse du site: www.opc.cfwb.be – mél.: opc@cfwb.be

Graphisme et mise en page: Kaos Films

Photos de couverture: © Service de Pilotage du PECA

Relecture: Béatrice Reynaerts

Tous droits de reproduction réservés pour tous pays et par tous les moyens que la technologie permet – Les interprétations et les analyses que cette publication contient n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs respectifs; elles ne représentent pas nécessairement l'opinion de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

CRÉATION D'UN OUTIL D'OBSERVATION DU PARCOURS
D'ÉDUCATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE (PECA)
DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL
EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Anne-Rose Gillard et Isabelle Paindavoine

TABLE DES MATIÈRES

AVANT PROPOS	5
Partie 1: Construction d'un projet de grille de suivi du PECA	7
1.1. Éléments de cadrage	7
1.2. Construction d'un projet de grille de suivi du PECA	9
Partie 2: Test du projet de grille de suivi du PECA par le monde scolaire (enseignement maternel et 1er cycle du primaire)	22
2.1. Éléments de cadrage	22
2.2. Aspects méthodologiques	22
2.3. Analyse des résultats	28
2.4. Recommandations et proposition d'une grille finalisée	32
Bibliographie	39
Quelques acronymes	40
Annexe 1: Projet de grille amendé par le groupe de travail	42
Annexe 2: Projet de grille amendé par l'INAS et soumis pour test	47

AVANT PROPOS¹

L'Observatoire des politiques culturelles (OPC) a développé, depuis quelques années déjà, un domaine de recherche dédié à la culture et aux systèmes éducatifs.

Il a également, dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence, co-présidé la coupole culture-enseignement dont les travaux ont abouti à la proposition d'un parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA) pour tous les élèves, depuis leur entrée en maternelle jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire².

En 2018, les résultats d'une première enquête de l'OPC réalisée simultanément auprès des établissements scolaires et des opérateurs culturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B) sont publiés³. Cette approche quantitative met en évidence un ensemble de constats qui seront approfondis, par la suite, dans le cadre d'une recherche qualitative lancée en septembre 2021⁴, et dédiée, dans un premier temps, à l'observation de l'implémentation du PECA (dans ses premières années de mise en œuvre) au sein de l'enseignement maternel de la FW-B.

Entretemps, l'OPC s'est donné pour objectif, dans ses perspectives 2020-2021⁵, de concevoir un outil d'observation de ce parcours (que nous appellerons "grille de suivi"). Cet outil devait être adapté aux réalités de terrain des acteurs éducatifs et culturels (leurs caractéristiques institutionnelles, organisationnelles) et conçu en adéquation avec la manière dont les établissements scolaires conçoivent et concrétisent leur lien à la culture et aux arts en général, au travers d'activités, de partenariats, de lieux fréquentés, de personnes rencontrées.

Cependant, le PECA n'existant pas encore comme tel à cette époque, l'OPC a décidé de mener sa réflexion pour construire cette grille de suivi au départ du seul matériel disponible, à savoir: les contrats d'objectifs élaborés par les établissements scolaires⁶.

Dans un premier temps, et sur base des réponses fournies, l'OPC a structuré un projet de grille de suivi basé sur les trois composantes du PECA: connaître, pratiquer et rencontrer.

Les résultats de cette démarche d'analyse sont présentés dans la première partie de la présente publication. Nous y présentons également les principaux constats issus de l'analyse d'un échantillon de 210 de ces contrats d'objectifs.

1 Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

2 Avis n°3 du Groupe central, page 101: <https://pactepourunenseignantdexcellence.cfwb.be/wp-content/uploads/2022/12/Pacte-Avis-n3.pdf> (consulté le 19 février 2024).

3 I. PAINDAVOINE, A.-R. GILLARD, Alliance culture-école en Fédération Wallonie-Bruxelles: des dynamiques à l'œuvre, Études n°7, Observatoire des politiques culturelles, décembre 2018. Cette publication se trouve sur le site de l'Observatoire à l'adresse suivante: <http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=10493> (consulté le 4 mars 2021).

4 Cette recherche confiée à l'INAS-UMONS (suite à un marché public) fera prochainement l'objet d'une publication qui sera disponible sur le site de l'Observatoire.

5 Ce projet de recherche est détaillé à la page 80 des perspectives 2020-2021 disponibles à l'adresse suivante: <https://opc.cfwb.be> "Qui sommes-nous"/Perspectives et rapports d'activités/Perspectives 20-21.

6 Avec la collaboration de l'Administration générale de l'Enseignement (AGE), nous avons obtenu l'extraction, pour les contrats d'objectifs des établissements de la première vague, des données renseignées par les écoles sous l'intitulé: "L'apprentissage et l'accès à la culture et à la lecture". Pour plus d'information sur les contrats d'objectifs, veuillez consulter l'adresse suivante: <https://pactepourunenseignantdexcellence.cfwb.be/mesures/le-pilotage-des-ecoles/> (consulté le 19 février 2024).

Dans un second temps, un groupe de travail constitué de représentants des consortiums⁷, du service de pilotage du PECA, de la Commission communautaire française (COCOF) et de l'Administration générale de la Culture (AGC) s'est emparé de ce projet de grille de suivi pour le simplifier. À l'issue de ce travail d'élagage, le nombre d'items s'est vu considérablement réduit, proposant de cette manière un outil léger et "emparable" pour les acteurs de monde éducatif et du monde scolaire.

Le projet de grille a alors été confié à un prestataire extérieur⁸ à l'OPC afin d'être testé auprès d'un échantillon représentatif d'établissements scolaires de la FW-B.

Comme son nom l'indique, cette grille de suivi n'a pas été conçue dans une perspective d'évaluation du PECA. Son objectif consiste en la collecte organisée et pérenne d'informations destinées à renseigner, tant sur les contenus que sur la forme, en ce qui concerne les déploiements des partenariats et partant, les choix culturels et artistiques des établissements scolaires belges francophones. Avant tout outil de valorisation du parcours accompli par les établissements scolaires et leurs élèves, elle sert la lisibilité du PECA en répondant à la triple question : "*Qui? Fait quoi? Avec qui?*". Les résultats de ce test sont présentés dans la seconde partie de la publication.

7 Pour plus d'information sur les consortiums, veuillez consulter la page suivante : <http://www.culture-enseignement.cfwb.be/index.php?id=21419> (consulté le 19 février 2024).

8 Ce travail a été confié, par marché public, à l'INAS-UMONS, et faisait partie intégrante de la recherche qualitative susmentionnée.

PARTIE 1: CONSTRUCTION D'UN PROJET DE GRILLE DE SUIVI DU PECA

1.1. Éléments de cadrage

A) LE CONTEXTE

Ce travail de réflexion est à mettre en lien avec les objectifs formalisés dans les deux premiers axes stratégiques de l'avis numéro 3 du Groupe Central du Pacte pour un Enseignement d'excellence (mars 2017)⁹. Le premier axe concerne l'adéquation de l'enseignement belge francophone aux attentes de la société du 21^e siècle. Pour ce faire, est notamment prévue l'intégration de la culture dans le parcours scolaire¹⁰. Le deuxième axe stratégique, quant à lui, mobilise les acteurs éducatifs autour d'un nouveau cadre de pilotage qui valorise davantage leur rôle au sein de la dynamique collective des établissements¹¹.

L'intégration de la culture dans le monde scolaire (axe 1) s'incarne dans un parcours d'éducation culturelle et artistique (le PECA) pour chaque élève, depuis l'entrée en maternelle jusqu'à la fin du secondaire. Cette initiative repose sur trois champs que sont les connaissances (ou les savoirs), les pratiques (ou les savoir-faire), les rencontres (avec les artistes, les œuvres, les métiers, les institutions...).

Le déploiement du nouveau cadre de pilotage (axe 2) implique quant à lui la rédaction, à charge de chaque établissement scolaire, d'un plan de pilotage dont les contours et les modalités pratiques sont formalisés dans un décret¹², lequel est entré en vigueur lors de la rentrée scolaire 2018-2019.

La conception et la mise en œuvre d'un plan de pilotage donnent à l'établissement scolaire l'opportunité de définir ses objectifs spécifiques ainsi que les stratégies à mettre en œuvre pour les atteindre. Après approbation du pouvoir organisateur, le plan de pilotage rédigé est ensuite soumis à l'examen d'un délégué au contrat d'objectifs. Après validation par celui-ci, le plan de pilotage devient un contrat d'objectifs, valable 6 ans.

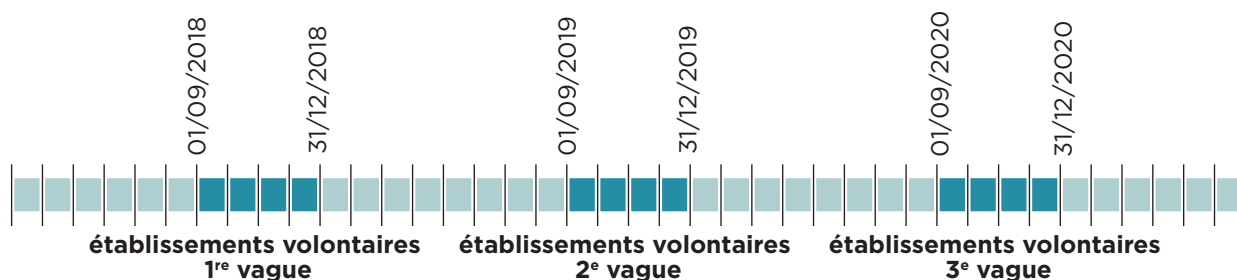
Ces nouveaux objectifs se sont implémentés progressivement dans le monde scolaire en Belgique francophone. Dans une circulaire de 2017, Marie-Martine SCHYNS, alors ministre de l'Éducation, décrit le déploiement progressif des plans de pilotage à l'aide d'un phasage en trois temps (chaque phase concerne un tiers des élèves de chaque réseau et de chaque niveau d'enseignement):

9 http://enseignement.be/index.php?page=23827&do_id=14928&do_check=RRGYKNCGHJ (consulté le 30 juin 2023).

10 Objectif stratégique 1.7 de l'avis.

11 Objectifs stratégiques 2.2. et 2.3. de l'avis.

12 Décret relatif à la mise en œuvre du plan de pilotage des établissements scolaires, à l'aide spécifique aux directions dans l'enseignement maternel, primaire et fondamental, ordinaire et spécialisé, et à un encadrement complémentaire en personnel éducatif et administratif dans l'enseignement secondaire spécialisé, D. 19-07-2017, M.B., 24-08-2017.



Ce déploiement s'était mis en place afin de permettre, l'année qui précède les échéances, d'anticiper et de soutenir les directions.

B) LE CANEVAS DES CONTRATS D'OBJECTIFS

Afin de soutenir la conception des contrats d'objectifs (qui, au départ, se nomment des plans de pilotage¹³), un canevas était mis à disposition des établissements scolaires. Outre les données d'identification et une présentation de l'établissement, ce canevas formalisait des thématiques : 3 thématiques transversales - Pratiques collaboratives/Plan de formation /Tronc commun - auxquelles s'ajoutaient les thèmes suivants :

- Les actions pédagogiques : réussite et maîtrise des apprentissages
- Les dispositifs d'accrochage scolaire
- Les dispositifs d'adaptation et d'encadrement spécifiques
- Les aménagements raisonnables et l'intégration
- L'orientation des élèves
- L'éducation à la citoyenneté, la santé, aux médias, à l'environnement
- La prévention et la prise en charge des discriminations et violences
- L'insertion des outils numériques
- L'accueil et l'accompagnement des nouveaux enseignants
- Le partenariat et la collaboration avec les parents
- L'apprentissage et l'accès à la culture et à la lecture
- L'apprentissage et l'accès aux sports
- Les partenariats noués avec les entreprises et employeurs
- La maintenance et l'amélioration des infrastructures scolaires
- La politique de l'établissement en matière de frais scolaires

Pour chacun de ces thèmes, l'établissement scolaire était invité à dresser "un état des lieux de l'existant" au moment de la rédaction du plan de pilotage¹⁴. Il renseignait ensuite "les actions poursuivies".

En vue de la construction d'un projet de grille de suivi du PECA, l'OPC a travaillé au départ des contrats d'objectifs de la 1^{re} vague rédigés en 2018 en se focalisant sur "les actions poursuivies", c'est-à-dire les actions réalisées durant l'année scolaire 2018-2019.

¹³ Une fois finalisé et validé par le délégué au contrat d'objectifs (DCO), le plan de pilotage devient le contrat d'objectifs que l'école va mettre en œuvre pour une durée de six ans.

¹⁴ <https://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be/mesures/le-pilotage-des-ecoles/#explications> (consulté le 19 février 2024).

C) LA BASE DE DONNÉES

L'OPC a fait appel à l'ETNIC¹⁵ pour l'extraction des réponses fournies par les établissements scolaires dans leur plan de pilotage, en ce qui concerne le thème de "*l'apprentissage et l'accès à la culture et à la lecture*". Avant de nous être délivrées, les informations ont été anonymisées; l'intention de l'OPC étant de décrire le réel sans que quiconque ne soit identifiable.

Plusieurs remarques sont à formuler pour la suite de l'analyse :

- Dans le canevas initial des plans de pilotage, l'intitulé du thème "L'apprentissage et l'accès à la culture et à la lecture" n'évoquait pas explicitement le PECA. Les réponses fournies par les établissements scolaires pour compléter cet item concernaient néanmoins des activités en lien avec la culture et la lecture. C'est à ce titre, et ne disposant pas d'autre source de données à l'époque, que l'OPC a exploité ce matériel;
- La formulation de l'item, qui procédait à une distinction entre l'accès à la culture d'une part, à la lecture d'autre part, a fort probablement biaisé quelque peu l'analyse dans la mesure où elle a incité les établissements scolaires à envisager distinctement ces deux éléments; avec pour conséquence, une probabilité accrue pour les activités liées à la lecture de se voir plus fréquemment renseignées puisqu'explicitement identifiées dans l'intitulé;
- À des fins d'identification, chaque établissement scolaire de la FW-B possède trois numéros FASE: un numéro FASE d'établissement, un numéro FASE d'implantation, un numéro FASE du Pouvoir organisateur. L'OPC a mobilisé la base de données par établissement;
- La base de données transmise par l'ETNIC concernait 794 établissements scolaires. Pour rappel, le travail de l'OPC se base sur l'analyse d'un échantillon de 210 contrats d'objectifs.

1.2. Construction d'un projet de grille de suivi du PECA

La démarche de l'OPC s'est voulue intégrative de l'ensemble des informations fournies par les établissements scolaires, sans juger de ce qui relève ou non du champ culturel.

En effet, notre objectif était de concevoir un projet de grille adapté aux réalités de terrain des acteurs éducatifs et culturels (à savoir leurs caractéristiques institutionnelles et organisationnelles) et en adéquation avec la manière dont les premiers tissent des liens, des coopérations avec les seconds, que ce soit de manière indépendante ou organisée, dans le cadre de dispositifs proposés par la FW-B ou d'autres institutions telles que les pouvoirs locaux ou les Provinces, avec le soutien ou non d'associations spécialisées.

Or, ce qui fait culture est propre à chaque établissement scolaire, voire à chaque enseignant. Le spectre sémantique du terme "culture" est par ailleurs très large. Il peut relever

¹⁵ L'ETNIC est le partenaire informatique de la FW-B.

de différentes disciplines tenant tantôt de l'anthropologie, tantôt des sciences politiques et sociales, tantôt encore de la philosophie. La majorité des auteurs soulignent la difficulté de s'accorder sur une signification univoque du terme¹⁶. Des ouvrages se consacrent d'ailleurs exclusivement à l'étude de la notion¹⁷. L'acceptation du mot "culture" dans la Déclaration universelle de Mexico sur les politiques culturelles (1982) est englobante¹⁸.

1.2.1. PROFIL DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ANALYSÉS

Avant de construire le projet de grille de suivi, nous avons mobilisé les données d'identification des établissements scolaires de la première vague (code postal, type et niveau d'enseignement, indice socioéconomique) afin de nous assurer de la diversité des contrats d'objectifs analysés (N = 210) par rapport au périmètre de départ (794 établissements scolaires). S'agissant d'une analyse qualitative, l'objectif recherché n'est pas la représentativité mais bien le reflet du contexte et des caractéristiques de la population étudiée.

Tableau 1: Diversité de l'échantillon en termes de répartition géographique

Province	Périmètre de départ	Contrats analysés
Brabant wallon	7 %	8 %
Bruxelles (19 communes)	19 %	18 %
Hainaut	30 %	32 %
Liège	23 %	19 %
Luxembourg	8 %	6 %
Namur	13 %	18 %
Total	100 %	100 %

La diversité de l'échantillon (N = 210) est observable du point de vue de la répartition géographique des établissements scolaires (par province). Au regard du périmètre de départ, une légère sous-représentation pour la province de Liège et du Luxembourg est à signaler, ainsi qu'une surreprésentation pour Namur.

Tableau 2: Diversité de l'échantillon par type d'enseignement

Types d'enseignement	Périmètre de départ	Contrats analysés
Enseignement ordinaire	92 %	96 %
Enseignement spécialisé	8 %	4 %
Total	100 %	100 %

L'enseignement ordinaire présente au sein de notre échantillon un poids un peu plus important qu'au sein du périmètre de départ. C'est la situation inverse qui s'observe pour l'enseignement spécialisé.

¹⁶ Rapport de la table-ronde, "La culture au cœur de l'enseignement : De quoi parle-t-on? ", organisée par Culture et Démocratie asbl, à la maison du spectacle La Bellone, 29 mars 2010, 31 pp.; J.-C., FORQUIN, "L'éducation et la question de la culture", octobre 2004, 4 pp.; C., VALLIÈRES, La Culture, toute une école, "L'intégration de la dimension culturelle à l'école", Québec, 2003, 48 pp.

¹⁷ M., de CERTEAU, La Culture au pluriel, Éditions du Seuil, 1993, 222 pp.; P., BRUCKNER, Le vertige de Babel, Arléa, 1999, G., DELEUZE, Rhizome, in Mille Plateaux, Éditions de Minuit, 1976 -1980.

¹⁸ La "culture" y est définie comme "L'ensemble des traits distinctifs spirituels, matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances", Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet – 6 août 1982.

Tableau 3: Diversité de l'échantillon par niveau d'enseignement

Niveaux d'enseignement	Périmètre de départ	Contrats analysés
Enseignement fondamental ordinaire	73 %	60 %
Enseignement secondaire ordinaire	19 %	35 %
Enseignement fondamental spécialisé	4 %	2 %
Enseignement secondaire spécialisé	2 %	1 %
Enseignement mixte spécialisé (fond + sec)	1 %	1 %
Total	100 %	100 %

Cette surreprésentation de l'enseignement ordinaire constatée au tableau précédent s'explique, comme le montre le tableau ci-dessus, par un plus grand nombre, au sein des contrats d'objectifs analysés, de ceux issus de l'enseignement secondaire ordinaire.

Tableau 4: Diversité de l'échantillon en termes d'indices socioéconomiques

Croisement entre les niveaux d'enseignement et les indices socioéconomiques			
	Périmètre de départ	Contrats analysés	
Enseignement fondamental ordinaire	1	29 %	31 %
	2	26 %	24 %
	3	23 %	20 %
	4	23 %	26 %
	Total	100 %	100 %
Enseignement secondaire ordinaire	1	34 %	30 %
	2	21 %	19 %
	3	25 %	34 %
	4	20 %	18 %
	Total	100 %	100 %
Enseignement spécialisé	1	29 %	22 %
	2	29 %	56 %
	3	16 %	22 %
	4	21 %	0 %
	ND	6 %	0 %
	Total	100 %	100 %

La diversité s'observe également si on prend en considération les indices socio-économiques des établissements scolaires de notre échantillon, même si, dans certains cas, il y a une surreprésentation ou sous-représentation pour certains indices lorsqu'ils sont croisés avec le type et le niveau d'enseignement.

1.2.2. IDENTIFICATION DES THÈMES DU PROJET DE GRILLE

Le report des informations contenues dans les contrats d'objectifs dans la grille de suivi s'effectue en distinguant premièrement les lieux/institutions fréquentés, ainsi que les personnes rencontrées (a), ensuite les connaissances (b), et enfin les pratiques (c), c'est-à-dire les 3 composantes du PECA telles que définies dans l'avis numéro 3 du groupe central, et ce, même si, pour rappel, dans leur réflexion, les établissements scolaires n'ont pas été amenés à conceptualiser leurs réponses en tenant compte de cette structure.

a) Rencontres

<i>Les thèmes proposés à l'issue de l'analyse des contrats d'objectifs</i>			
Le profil de la personne rencontrée	L' initiateur de l'activité culturelle et artistique	Le profil de l' opérateur culturel impliqué	Les structures rencontrées (hors champ culturel)
Le ou les lieux de déroulement de l'activité culturelle et artistique	Le cadre institutionnel de l'activité culturelle et artistique	Le cadre événementiel de l'activité culturelle et artistique	Les types d'activités (<i>Pour faire quoi?</i>)

L'expérience de la rencontre entre l'élève et l'acteur culturel peut être appréciée sous différentes formes. L'OPC a opté pour une acception large de cette mise en présence, l'envisageant dans sa dimension matérielle (découverte d'œuvres), institutionnelle (l'élève investit des lieux, institutions) et/ou personnelle (l'élève rencontre un artiste/créateur, un travailleur des arts et de la culture), que ces infrastructures ou personnes relèvent du champ culturel ou non, au sein même de l'établissement scolaire ou bien en dehors.

Une des informations reportée dans le projet de grille a concerné le profil des personnes rencontrées dans le cadre de la mise en contact de l'élève avec la culture. La question explorée est celle des métiers, information fréquemment renseignée dans les contrats d'objectifs. L'OPC a donc pu découvrir si l'acteur en présence appartenait au monde culturel (par exemple un écrivain ou un travailleur des arts de la scène) ou bien s'il s'agissait d'un professionnel d'autres secteurs (par exemple un avocat ou un journaliste).

Il est arrivé également que soit renseignée la personne à l'origine de la rencontre : celle à l'initiative de qui l'activité culturelle et/ou artistique a été impulsée, celle qui a fait "le premier pas", côté culture et/ou côté enseignement.

En ce qui concerne les institutions, l'OPC a également profilé le type d'opérateur culturel impliqué. S'agissait-il d'un théâtre, d'un musée par exemple ? Le projet de

grille de suivi prévoyait le recensement d'autres structures/institutions, telles qu'une académie par exemple, un conservatoire, ou une haute école. Ces structures sont fréquemment renseignées dans les contrats d'objectifs.

Arrive ensuite le thème des espaces physiques, des lieux de déroulement de l'activité et des infrastructures. Il est exploré notamment par le questionnement suivant: les élèves ont-ils migré vers d'autres lieux que l'école? L'activité s'est-elle déroulée intra-muros ou extra-muros à l'établissement scolaire?

Dans de nombreux cas, les informations fournies par les établissements scolaires nous ont permis de définir des thématiques autour desquelles étaient développées les activités culturelles et artistiques, notamment: citoyenneté, devoir de mémoire, alphabétisation, alimentation, harcèlement.

La rencontre des élèves avec la culture s'implémente toujours dans un environnement, lui-même appréhendable sous différents aspects. S'agissant des caractéristiques contextuelles, l'OPC a récolté des informations relatives au cadre dans lequel la rencontre a lieu¹⁹ par l'analyse des dispositifs mobilisés d'une part (cadre institutionnel), par la description des activités/sorties/événements qui forment l'opportunité/l'occasion de la rencontre avec la culture/l'art d'autre part (cadre événementiel). L'OPC a répertorié ces informations dans deux catégories distinctes:

- cadre institutionnel: ce thème s'est vu complété lorsque l'établissement scolaire identifiait nominativement un programme, un projet, un dispositif. Se distingue à cet endroit, ce qui est proposé à l'initiative de la FW-B (à l'époque par la Cellule Culture-Enseignement²⁰ notamment, par l'AGE de la FW-B, par l'AGC de la FW-B, en ce compris la Foire du livre) des autres dispositifs "hors" FW-B. Ces derniers projets, organisés par les établissements scolaires eux-mêmes, sont souvent thématiques, par exemple: "la semaine de la citoyenneté", "la journée de la multiculturalité", "Musico-manie".

Se retrouvent également reportés dans la grille à cet endroit les prix et concours, très nombreux également et diversifiés: Prix Bernard Versele (Ligue des Familles), Prix Farniente, Dictée du Balfroid, Projet Voltaire (interface numérique). Nous avons agrégé ces informations sous des modalités de réponses génériques telles que:

- Prix/concours/projet "Expression orale" (éloquence/ligue impro);
- Prix/concours/projet "Journalisme";
- Prix/concours/projet "Musique/chanson".

- cadre événementiel: concernant l'occasion de l'activité (les voyages, les stages, les fêtes et commémorations...), il a le plus souvent été complété lorsque l'établissement scolaire n'identifiait pas explicitement un programme/projet/dispositif et préférait décrire le moment, la circonstance de l'activité.

Enfin, le dernier thème dédié aux rencontres récolte l'information sur l'action réalisée: il indique ce en quoi l'activité a consisté. En effet, dans les contrats d'objectifs tels

¹⁹ Les établissements scolaires contextualisent fréquemment leurs activités culturelles et artistiques.

²⁰ Service en charge du lien entre la Culture et l'École en FW-B et qui s'intitule désormais Service de Pilotage du PECA.

que conçus à l'époque, les établissements scolaires n'identifiaient pas toujours le lieu où les élèves se rendaient, mais expliquaient volontiers ce qu'ils faisaient, par exemple: les élèves assistaient à une exposition, à une représentation théâtrale, à un concert. Afin de capter cette information, l'OPC a créé au départ 5 modalités de réponse pour ce thème "Pour faire quoi?" faisant référence aux activités les plus récurrentes: assister à une exposition, assister à un spectacle, assister à une pièce de théâtre, assister à un concert et assister à une conférence. Cependant, l'acception très large de la culture que possèdent certains établissements scolaires de la culture a conduit l'OPC à élargir encore ces 5 modalités de réponse. Se retrouvaient dès lors dans le projet de grille qui a été soumis au groupe de travail, des modalités faisant référence à des activités sportives, scientifiques ou encore au jeu (jouer aux échecs, à un jeu de société, faire un karaoké, etc.).

Relevons, pour cette première composante "Rencontres", que fréquemment, les établissements scolaires utilisent une terminologie générale, c'est-à-dire qui fait référence au monde de la culture sans spécifier le domaine ou la discipline concernés, c'est pourquoi le projet de grille proposait, comme l'illustre le tableau ci-dessous, indistinctement parmi ses modalités de réponses des termes tantôt génériques, tantôt plus spécifiques.

Tableau 5: Exemples d'intitulés génériques versus spécifiques

	Termes génériques	Termes spécifiques
Profil de la personne rencontrée	Artiste Un responsable/ un professionnel/un représentant/un témoin	Comédien/metteur en scène/musicien/acteur... Un journaliste/un avocat/ le bourgmestre/ un survivant de la Shoah
Activités	Ateliers	Atelier théâtre/lecture...
Cadre	Prix/Concours/projet	Concours de poésie/de musique

b)Connaissances

<i>Les thèmes proposés à l'issue de l'analyse des contrats d'objectifs</i>	
Savoirs scolaires	Savoir-être identifiés

La question qui s'est posée ici est d'essayer d'identifier ce que permet de découvrir et/ou d'acquérir, selon les établissements scolaires, la mise en présence de l'élève avec l'art et la culture. Force est d'observer que les contrats d'objectifs font davantage état de savoir-être: en effet, lorsque les établissements scolaires ont spontanément évoqué des connaissances/compétences acquises, c'était plus volontiers en termes d'apprentissages et de bienfaits dans le domaine comportemental, celui des attitudes, plutôt que celui des connaissances et savoirs scolaires.

L'hypothèse explicative de l'OPC tient au fait qu'il n'était pas attendu de leur part d'établir cette relation dans le canevas des plans de pilotage.

Néanmoins, dans notre projet de grille de suivi, il nous a semblé pertinent de proposer des modalités de réponse déclinant les avantages intrinsèques et extrinsèques de l'accès à la culture et aux arts par la pratique.

c) Pratiques

<i>Les thèmes proposés à l'issue de l'analyse des contrats d'objectifs</i>		
Faire quoi ?	Disciplines artistiques ou culturelles explorées	Forme du produit fini, du délivrable

L'OPC a ensuite créé un espace dans le projet de grille pour y renseigner les situations dans lesquelles les élèves se sont vus impliqués eux-mêmes dans la création, ou bien la réalisation d'une œuvre, d'une production, ou bien d'un produit fini en particulier. Concrètement, il s'agit des situations où les élèves ont pu expérimenter, de manière pragmatique, différentes formes d'expression qui prennent appui sur un art (les élèves ont fait de la danse, du théâtre, des arts plastiques, de l'écriture...) et ont fait appel à leur créativité individuelle ou collective.

Lorsqu'il s'est agi d'explorer la pratique, les propos des établissements scolaires ont conduit à une conception plus stricte de l'art et de la culture, c'est-à-dire qu'ils ont plus volontiers désigné des actions liées aux différents domaines de l'art et de la culture. Se sont retrouvés ici les ateliers (de musique, de danse, de théâtre). Mais ce constat est tout relatif car l'OPC a dû compter, parmi ces ateliers a priori plus "classiques", des ateliers philo, culinaires, des ateliers de sciences également.

La question soulevée ici visait à découvrir tout d'abord si les élèves s'étaient effectivement adonnés à une ou l'autre pratique. Et, dans l'affirmative, de voir quelles disciplines avaient été mobilisées. Ensuite, il était question de renseigner si cette pratique s'était matérialisée en un produit fini ou pas (un délivrable) et de qualifier ce résultat (décrire sa forme).

Relevons, pour cette troisième composante "Pratiques", que de nombreuses écoles ont évoqué des ateliers organisés dans le cadre de la mise en œuvre de l'accès des élèves à l'art, la culture, et à la lecture. L'OPC a dès lors créé une typologie sur base des types d'ateliers les plus fréquemment cités dans les contrats d'objectifs. Les types d'ateliers composent les modalités du thème "Faire quoi? ".

La remarque formulée au point "Rencontres" sur l'usage d'une terminologie générale ou spécifique s'applique également ici pour les ateliers.

L'Observatoire a également proposé une typologie des disciplines mobilisées dans la pratique et reprises du modèle français (le PEAC à savoir, le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle):

- ✓ Arts de l'espace (architecture/urbanisme/arts des jardins/paysage)
- ✓ Arts du langage (littérature/roman/conte)
- ✓ Arts du quotidien (arts décoratifs/design/arts graphiques/mode)
- ✓ Arts du son (musique/compositeurs/œuvres/opéra/instruments/chanson-chant)
- ✓ Arts du spectacle vivant (danse/cirque/théâtre)

- ✓ Arts numériques (radio/tv/internet)
- ✓ Arts visuels (peinture/sculpture/dessin/photographie/cinéma/bande dessinée/arts graphiques)

D) ZOOM SUR LA LECTURE

Compte tenu de l'intitulé de l'item dans les plans de pilotage ("accès à la culture ET à la lecture"), les informations relatives à la pratique de cette dernière ont souvent fait l'objet d'une description spécifique dans le contrat d'objectifs.

Toutefois, et bien que la lecture relève d'une pratique potentiellement transversale à tous les savoirs, et fondamentale dans l'ensemble des apprentissages scolaires, l'OPC a préféré ne pas s'appesantir sur cette pratique considérée singulièrement dans le questionnement. En effet, il n'était pas pertinent, dans la conception d'un outil d'observation du PECA, d'isoler une pratique en particulier. C'est pourquoi, elle ne fait pas l'objet d'une analyse spécifique dans le projet de grille.

1.2.3. SYNTHÈSE DES PREMIÈRES OBSERVATIONS

L'analyse des propos exprimés par les établissements scolaires dans les 210 contrats d'objectifs pris en compte ici, a nourri notre réflexion pour élaborer un projet de grille de suivi du PECA mais ces propos nous permettent également de mettre en exergue une série de constats que nous vous présentons ci-après.

1. La rédaction des plans de pilotage – Hormis le canevas proposé, aucune directive ne semble avoir contraint les établissements scolaires pour répondre à l'item de "l'apprentissage et de l'accès à la culture et à la lecture". Invités à rendre compte de leurs réalités (état des lieux) et à faire part de leurs intentions (actions poursuivies), ils se sont exprimés sans balise, tantôt sur le fond tantôt sur la forme des mises en contact, parfois les deux. Compte tenu de cette liberté rédactionnelle manifeste, la première observation concerne le différentiel (en volume) des textes produits: certains établissements scolaires ont rédigé des descriptions étoffées de leur implication dans la thématique, d'autres établissements scolaires se sont montrés en revanche plus concis (avec une seule ligne, voire quelques mots). Il est par ailleurs arrivé que des réponses ne permettent pas d'alimenter la grille en raison du manque de contenus.

Certains établissements ont structuré leur réponse en polarisant les activités "en intérieur" et celles réalisées "à l'extérieur" de l'enceinte de l'école, tandis que d'autres ont décrit les "forces" et "faiblesses" de leur contexte. Le niveau de détails des descriptions varie par ailleurs très fortement d'un établissement scolaire à l'autre, certains allant jusqu'à préciser des éléments de mise en œuvre de l'activité: le nombre de groupes d'élèves par exemple, les niveaux d'enseignement concernés, la fréquence des activités, les objectifs poursuivis, leur coût, le budget, ou encore les moyens de transports utilisés lors des déplacements des élèves.

L'OPC ne disposait pas d'information en ce qui concerne les modalités organisationnelles qui encadrent la conception et la rédaction du document même des plans de pilotage. Seuls quelques établissements ont évoqué un processus effec-

tué en amont de leur élaboration. Parmi eux, certains déclarent avoir adressé un questionnaire aux membres du personnel, ainsi qu'aux parents.

Les contrats d'objectifs ont probablement conduit à une nouvelle organisation du travail au sein des écoles. Et il est raisonnable de penser que les processus, les ressources (humaines, matérielles, financières) à disposition influent inévitablement sur les propos répertoriés dans l'item de l'accès à la culture.

En 2018, les plans de pilotage n'ont pas été pensés à des fins d'analyse. L'étude du thème de "l'accès à la culture et à la lecture" dans les contrats d'objectifs montre que leur canevas (les thèmes explorés, la formalisation de leur intitulé) aurait gagné à être davantage apprécié en adéquation avec les conditions d'observation ultérieure. L'absence de cadre directif et généralisé à l'ensemble des établissements scolaires explique probablement le différentiel dans la nature des réponses, ainsi que dans leur niveau de détail.

2. Une conception large de la notion de culture (et de l'accès) – L'OPC a constaté la variété d'entendements des écoles, en ce qui concerne le concept même de culture et la question de son accès. Leurs propos font état de conceptions tantôt larges (" rendre visite à la ferme", "aller à la mare aux canards", "préparer le carnaval"), tantôt plus pointues ou "incarnées" dans des infrastructures qui symboliseraient une activité culturelle plus "légitime" (" aller au musée", "au théâtre", ou encore "à l'opéra"). Outre le caractère multidimensionnel du concept de culture, cette diversité des réponses révèle des rapports contrastés du monde scolaire à la culture et à l'art en général.

L'OPC a estimé important de considérer l'ensemble de ces conceptions et de reporter dans le projet de grille les informations qu'elles contenaient, car au-delà de la fréquentation d'institutions culturelles (soutenues ou non par la FW-B), "ce qui fait culture" pour les écoles appartient au champ d'observation du PECA. Cette posture de recherche enrichit le panel des activités et des partenariats, elle cerne les projets et les circonstances de leur déploiement en adéquation avec le regard que portent les écoles sur la culture et l'art.

Ce constat a conduit l'OPC, dans la recherche qualitative qui a suivi la conception d'un projet de grille de suivi du PECA, à explorer cette question particulière : qu'entendent les établissements scolaires par "activité culturelle et artistique ?".

Les échanges entre les espaces sociaux que sont les écoles et les institutions culturelles relèvent d'une pratique bien ancrée. En ce qui concerne la fréquentation d'institutions culturelles par les élèves, les contrats d'objectifs renseignent en effet que les élèves se rendent dans les musées, dans les théâtres, dans les centres culturels, dans les cinémas (42 fois sur les 210 contrats). Ce constat rejoint celui dressé dans l'approche quantitative réalisée par l'OPC en 2018²¹.

21 I. PAINDAVOINE, A.-R. GILLARD, Alliance culture-école en Fédération Wallonie-Bruxelles : des dynamiques à l'œuvre, Études n°7, Observatoire des politiques culturelles, décembre 2018. Cette publication se trouve sur le site de l'Observatoire à l'adresse suivante : <http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=10493>

3. Un ancrage territorial, temporel et événementiel – Implantés sur leur territoire, les établissements scolaires collaborent avec les institutions environnantes et le tissu associatif. Ils programment des activités culturelles dans des temporalités, avec des rythmes qui leur sont propres. Ces activités sont étroitement liées à cet environnement spatial, temporel et événementiel. En témoignent les écoles qui s'associent à des actions de solidarité ponctuelles (le Télévie, Viva for Life), lesquelles forment le socle, l'occasion de l'activité ("culturelle") renseignée. Il en va de même pour les activités culturelles liées à des temps forts de l'année scolaire (le 11 novembre, le marché de Noël, la venue de Saint-Nicolas, etc.). L'OPC relève, dans ce même ordre d'idée, la participation de l'école lors d'événements ponctuels mais récurrents : le "nettoyage de printemps" organisé par la commune, l'implication dans le folklore local (à Binche, à Mons, par exemple), les élèves confectionnent des costumes pour la Zinneke Parade à Bruxelles et entrent dans ce cadre en contact avec des asbl spécialisées dans la préparation de tels événements.

Toujours dans le cadre des temporalités scolaires, plusieurs établissements renseignent sortir des temps scolaires lorsqu'ils organisent des activités extra scolaires, périscolaires facultatives, et parascolaires (avec l'académie notamment, une amicale). Certains structurent leur réponse en fonction de ce qui se déroule durant les heures scolaires et en dehors. Conformément à l'avis n°3 du Groupe central qui requiert que le PECA s'inscrive dans l'organisation du temps scolaire, le projet de grille a été construit sur base de ce qui se passait durant le temps scolaire.

4. Un isolement des réponses relatives à la lecture – Comme déjà indiqué précédemment, la formulation du questionnaire telle que proposée au moment de l'élaboration des plans de pilotage par les écoles, puis lors de leur consolidation en contrats d'objectifs, influence les contenus. Compte tenu de cet intitulé "l'apprentissage et l'accès à la culture et à la lecture", deux constats sont dressés :

- ✓ Les propos des écoles se concentraient souvent sur les liens développés avec les bibliothèques, ce qui a probablement biaisé l'évocation d'autres partenaires, et notamment d'autres opérateurs culturels (même si l'étude quantitative de l'OPC relative au lien Culture-École identifie clairement les bibliothèques comme des partenaires privilégiés du monde scolaire). Dans leurs réponses, les écoles ont également fréquemment procédé à un descriptif de leurs infrastructures dédiées à cette pratique (bibliothèque de l'école, coin lecture en classe).
- ✓ En raison de l'utilisation du terme "accès", nombre d'établissements scolaires ont évoqué les modalités pratiques, c'est-à-dire pragmatiques de cet accès, au sens matériel du terme, comme les modes de déplacement, le minutage, les tarifs, les autorités soutenantes, les budgets débloqués.

5. Une diversité des intervenants institutionnels – Le constat suivant est à épingleur comme un des plus significatifs. Il concerne la très grande diversité d'institutions partenaires et/ou fréquentées, qu'elles soient de proximité ou éloignées géographiquement de l'implantation scolaire (les écoles rencontrent des structures sur le territoire de la FW-B, mais se rendent également en Flandre et à l'étranger).

L'OPC relève à cet égard plusieurs éléments :

- ✓ Les établissements scolaires font appel à des travailleurs du monde associatif, à des institutions du secteur public, mais des acteurs privés se voient également mobilisés : les élèves accueillent un chef d'entreprise en classe, se rendent à la banque nationale, découvrent des parcs à thèmes (dédiés aux animaux, à l'eau, à l'espace). Ils visitent par exemple une entreprise, une imprimerie, une librairie.
 - ✓ Les domaines d'activité de ces institutions rencontrées présentent parfois un lien ténu avec la culture : par exemple, des visites sont organisées au sein de structures médicales (un hôpital), paramédicales (les élèves rencontrent des spécialistes tels un logopède, un thérapeute), sociales (une visite à Fedasil par exemple), professionnelles (ils échangent avec des représentants de syndicats, d'organisations patronales), religieuses (l'église), scientifiques (le Printemps des sciences).
 - ✓ Nombreuses sont les associations concernées par ce qui se joue à l'école (Musée des Sciences naturelles, les parcs à thèmes comme l'Euro Space Center). Sollicitées par les établissements scolaires, elles interviennent en fonction du programme, du projet à développer ou en rapport avec les différents thèmes abordés par les enseignants. Ces asbl dédient leurs actions à des thématiques sociales, environnementales, scientifiques, citoyennes dans des contextes variés (animations en classe, classes découvertes, excursions scolaires, stages de vacances). Notons que les thématiques environnementales (développement durable, protection de l'environnement), mais aussi la faune et la flore, sont très présentes dans les contrats d'objectifs.
 - ✓ Des acteurs institutionnels relevant de différents niveaux de pouvoir (la Commune, la Ville, la Région, la Province), soutiennent des structures culturelles, et proposent, eux aussi, des activités, à caractère culturel à destination des établissements scolaires. Ils disposent de services spécifiques, de Centres de ressources, dédiés à l'enseignement et à la culture.
Ainsi, sur les territoires situés à proximité de l'établissement, à l'échelle de la commune, les classes visitent la caserne des pompiers, la zone de police, la ville et l'hôtel de ville, le quartier, et acteur incontournable de proximité, la bibliothèque communale.
S'agissant des plus jeunes élèves (les classes de maternelle), les établissements scolaires semblent davantage privilégier les opportunités "culturelles" développées avec les pouvoirs locaux.
6. Un nombre important de programmes et d'appels à projets mis en œuvre par la FW-B – Les établissements scolaires épinglent de nombreux dispositifs mis en place au sein des différentes structures administratives de la FW-B.
En effet, outre les dispositifs de l'AGC et de la Cellule Culture- Enseignement²², se retrouvent notamment identifiés par les acteurs scolaires :
- ✓ Les appels à projets de l'AGE en matière de citoyenneté, de harcèlement, de protection de l'environnement...

²² La Cellule Culture-Enseignement a été dissoute avec l'abrogation du Décret Culture-École. Existe actuellement au sein de la FW-B, le Service de pilotage du PECA situé au sein du Secrétariat Général.

Dans son offre à destination des écoles, elle assortit ses circulaires d'une liste d'opérateurs culturels susceptibles de travailler ces thèmes avec les établissements scolaires²³.

- ✓ L'Administration générale de l'Aide à la Jeunesse (AGAJ) prévoit également de tels dispositifs dédiés à l'introduction des projets de prévention générale et où se retrouvent des thématiques Jeunesse (identité et adolescence, assuétudes...).
7. La transversalité du PECA – Rares ont été les établissements scolaires ayant formellement établi un lien entre l'activité culturelle et la matière, ou le cours servant de cadre à l'activité. La transversalité du PECA telle que décrite dans l'avis numéro 3 était donc encore difficilement perceptible, à ce stade, dans les contrats d'objectifs de la 1^{re} vague. Peu d'éléments se dégagent en ce sens explicitement du volet "connaissances", comparativement aux "rencontres" et aux "pratiques". Mais encore une fois, le canevas des plans de pilotage n'avait pas été formulé dans cette perspective.
 8. L'enseignement différencié et les activités culturelles – Plusieurs établissements scolaires ont déclaré bénéficier de subsides d'encadrement différencié pour les activités culturelles et artistiques (en référence au Projet Général d'Action pour l'Encadrement différencié (PGAED)) et que c'était grâce à ces subsides que l'activité culturelle et artistique avait pu voir le jour.
 9. Le choix du profil des partenaires en fonction du type d'enseignement – Les écoles qualifiantes organisent des sorties, ou des activités davantage en adéquation avec les options: afin de préparer l'épreuve de qualification "aides-soignantes", les élèves vont à la rencontre des maisons de repos, s'associent à la Croix-Rouge de Belgique, se rendent au Forem pour des séances d'information. Les élèves de l'option œnologie, par exemple, se rendent aux Arts ménagers de Charleroi. Il importe donc de tenir compte des spécificités des enseignements dispensés, l'activité considérée comme "culturelle" étant à mettre en lien avec le cours à option, ou la spécialisation (pour les filières techniques et professionnelles notamment). Les établissements scolaires du secondaire qui regroupent différentes filières (enseignement général, qualifiant, professionnel) diversifient leurs partenariats. Il pourrait en être de même pour les établissements proposant un nombre élevé d'options: ils mobilisent des dispositifs/partenariats adaptés en adéquation avec les exigences de la formation des élèves.
 10. L'importance des voyages scolaires – Les voyages sont fréquents (sur le territoire national ou à l'étranger) et sont l'occasion de découvrir d'autres pays, d'autres religions, donc d'autres cultures. Certains établissements ont axé leurs projets sur ce type d'activité. S'y ajoutent les échanges linguistiques dans le cadre des cours de langue.
 11. Les trois composantes du PECA – Force est d'observer que les champs réservés aux rencontres et fréquentations se sont vus davantage saturés en information comparé aux deux autres champs du PECA dédiés aux connaissances acquises et

²³ Citons par exemple le programme "Ouverture aux langues et aux cultures" (OLC) qui s'inscrit dans le cadre de l'objectif défini à l'article 6 du décret "Missions" visant à "préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures".

aux pratiques. C'est donc surtout en ces termes que les établissements scolaires envisagent l'accès à la culture et à la lecture des élèves. Pour rappel, la démarche réflexive (de description des connaissances à acquérir notamment) n'était pas attendue de la part des écoles dans le cadre de la rédaction du plan de pilotage. Il arrive pourtant que certaines s'étendent sur les bienfaits de l'art et de la culture à l'école, non seulement à l'égard des élèves, mais aussi pour l'établissement, pour les parents.

1.2.4. L'INTERVENTION DU GROUPE DE TRAVAIL

À l'issue de ce travail de construction d'un projet de grille de suivi du PECA, il a été décidé, au vu du niveau de granularité des thèmes et des modalités de réponses proposés, de le confier à un groupe de travail dans l'objectif de simplifier la grille.

Ce groupe de travail était constitué, pour rappel, de représentants des consortiums, du Service de pilotage du PECA, de la COCOF et de l'AGC.

Celui-ci a axé son travail sur le principe fondamental suivant : s'agissant d'un outil à destination du monde scolaire, d'une part les thèmes proposés doivent placer le curseur sur les premiers bénéficiaires du PECA, à savoir les élèves, et, d'autre part, le contenu de la grille devait s'adapter au rythme, langage, terminologie et organisation des établissements scolaires.

À l'issue de ce travail, un projet amendé de grille a été proposé (cf. annexe 1) et a été confié, par marché public, à un prestataire externe chargé de le tester auprès d'un échantillon d'établissements scolaires. Les résultats de ce test sont présentés dans la seconde partie de la présente publication.

PARTIE 2: TEST DU PROJET DE GRILLE DE SUIVI DU PECA PAR LE MONDE SCOLAIRE (ENSEIGNEMENT MATERNEL ET 1^{ER} CYCLE DU PRIMAIRE)

2.1. Éléments de cadrage

L'Institut d'Administration Scolaire (INAS)-UMONS a été chargé de tester le projet de grille de suivi auprès d'acteurs du monde de l'enseignement afin de vérifier si cette grille est facilement prise en main par les utilisateurs et en vue d'envisager un suivi durable de l'évolution des partenariats culture-école.

L'OPC souhaitait que ce test soit réalisé auprès d'établissements scolaires de l'enseignement fondamental (maternel et 1er cycle du primaire) issus de différents territoires et niveaux d'enseignement.

Cette seconde partie présente d'abord les aspects méthodologiques de la phase de test. Ensuite, les analyses relatives à l'évaluation de l'outil par les utilisateurs et les données issues de l'outil sont détaillées. Enfin, après avoir abordé les limites de la phase de test, nous proposons une synthèse des recommandations et une version adaptée de la grille de suivi.

Pour constituer cet échantillon diversifié (tant sur le territoire qu'en termes de niveaux d'enseignement), la recherche de participants s'est opérée via les référents culturels²⁴ et les référents scolaires²⁵. Ceux-ci ayant pris leur fonction en 2020 pour les premiers et au début de l'année scolaire 2021-2022 pour les seconds (pour la plupart d'entre eux). L'intérêt de privilégier les canaux propres au PECA pour constituer l'échantillon était le renforcement des rôles et des liens pris par les acteurs "médiateurs" entre le monde scolaire et le monde de la culture. Cependant, au moment de la recherche, la mise en œuvre du PECA était très récente. De plus, le PECA mobilise un écosystème riche et complexe avec des composantes et des visées qui n'étaient pas encore visibles par tous les acteurs du monde éducatif. Cela a parfois pu rendre la communication complexe, via ces canaux.

2.2. Aspects méthodologiques

2.2.1. ADAPTATION, ADMINISTRATION ET DIFFUSION DE LA GRILLE

Après lecture du projet de grille tel que proposé suite à l'intervention du groupe de travail (cf. annexe 1), l'INAS a procédé, avec l'accord du comité d'accompagnement qui a suivi cette recherche qualitative et qui incluait notamment les membres du groupe de travail, à quelques modifications. Une section, notamment, a été ajoutée "Votre avis sur la grille" visant à évaluer l'outil selon les critères d'efficacité, pertinence et efficacité (cf. 2.2.3.) et permettant au participant d'inclure un numéro de contact pour donner son avis sur l'utilisation de la grille via un entretien semi-directif. La section "Votre avis sur la grille" est spécifique à la phase test et ne sera pas présente dans la version finale de la grille.

²⁴ "Au niveau territorial, des référents culturels ont été désignés, par leur réseau respectif, comme conseillers au soutien et à l'accompagnement pour suivre les projets, participer aux organes de concertation, mais également contribuer à susciter la demande d'activités culturelles de la part des équipes pédagogiques. ²⁵ équivalents temps plein se dédient actuellement à ces tâches de médiation. Ils seront 40 lorsque le tronc commun, et donc l'Éducation culturelle et artistique (ECA), sera entièrement mis en place". Pour plus d'information veuillez consulter la page suivante: <http://www.culture-enseignement.cfwb.be/index.php?id=rfrentsculturels> (consulté le 19 février 2024).

²⁵ <https://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be/mesures/le-peca/> (consulté le 19 février 2024).

La grille amendée par l'INAS et proposée en annexe 2, a alors été transposée dans un questionnaire en ligne via l'application LimeSurvey et rendu accessible à l'aide d'un lien URL, du 21 novembre 2021 au 24 mars 2022. Pour sa diffusion, l'équipe de recherche de l'INAS a pu compter sur l'aide des référents culturels.

2.2.2. ÉCHANTILLON

L'échantillon final se compose des 43 enseignants (dont 10 ont accepté un entretien téléphonique complémentaire), issus de 32 établissements scolaires différents, ainsi que des retours de 3 référents culturels.

La consigne qui leur avait été donnée était de tester l'outil proposé en prenant pour référence une et une seule intervention culturelle ou artistique menée récemment avec leurs élèves.

Les caractéristiques principales sont représentées dans les prochains graphiques et le tableau 6.

Figure 1: Caractéristiques majeures de l'échantillon



Tableau 6 : Ventilation de l'échantillon par zone, réseau et type d'enseignement (nombre de répondants)

Territoire/zone		Total	Officiel	Libre	Ordinaire	Spécialisé	Différencié
Grand territoire	Hainaut Centre	4	4	0	4	0	0
	Hainaut Sud	4	4	0	4	0	2
	Wallonie picarde	0	0	0	0	0	0
Grand territoire	Bruxelles	8	4	4	7	1	2
	Brabant wallon	4	4	0	4	0	0
Grand territoire	Liège	2	2	0	2	0	1
	Verviers	1	1	0	1	0	0
	Huy-Waremme	2	2	0	2	0	0
Grand territoire	Namur	14	10	4	13	1	2
	Luxembourg	4	4	0	4	0	0
Total		43	35	8	41	2	7

Figure 2 : Répartition du niveau d'enseignement

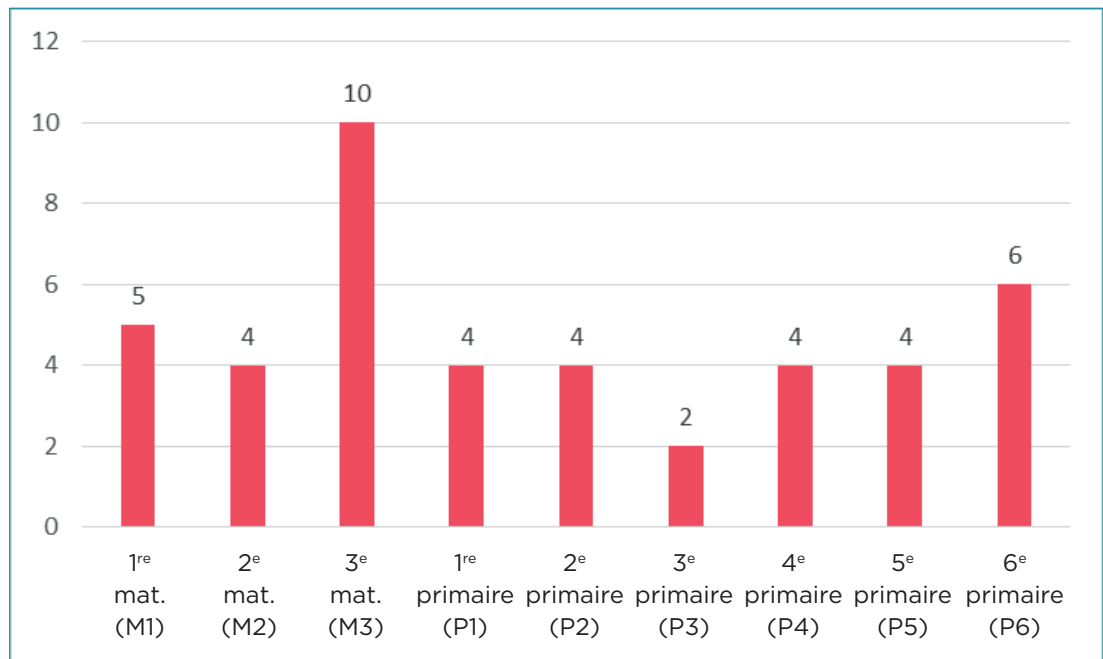
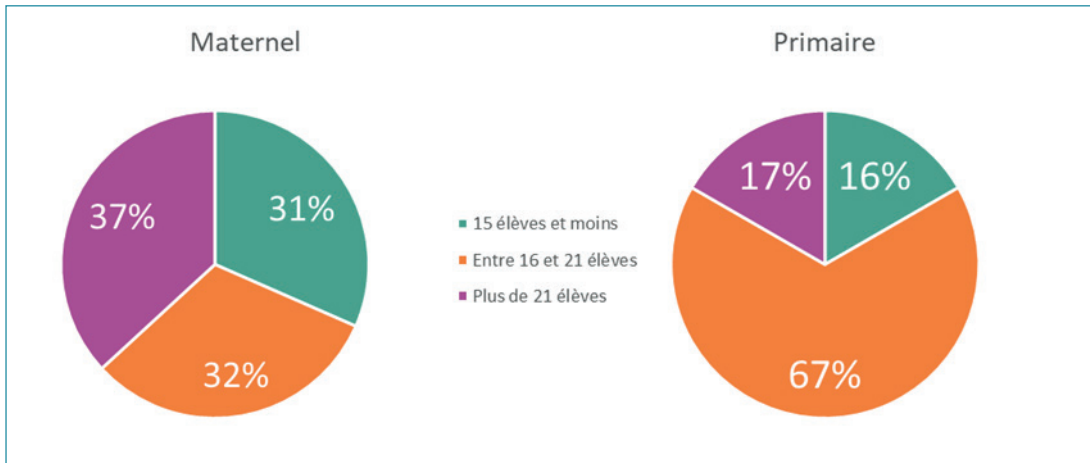


Figure 3: Répartition du nombre d'élèves par classe chez les répondants en fonction du niveau



Relevons que le caractère volontaire de la participation au test de la grille de suivi opère un biais de sélection dans l'échantillon en intéressant davantage les enseignants ayant un certain degré de sensibilité culturelle et artistique. Les enseignants volontaires pour les entretiens présentaient soit un profil d'enseignant très sensible aux pratiques culturelles et artistiques (pratique culturelle ou artistique personnelle) et proposaient déjà à leurs élèves un certain nombre d'interventions culturelles et artistiques avant la mise en œuvre du PECA ; soit un profil un peu moins familier avec les pratiques artistiques mais proposaient également un certain nombre d'interventions culturelles et artistiques.

2.2.3. CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA GRILLE PAR LES ENSEIGNANTS

L'évaluation de la prise en main de l'outil se fonde sur trois critères: l'**efficience**, la **pertinence** et l'**efficacité** (Bélaïr & al., 2017) et s'inscrit dans une approche du "Client-Oriented Model" et d'autres études évaluatives²⁶. Ce type d'approche vise à évaluer "l'efficacité d'un outil en questionnant les utilisateurs de l'outil, et non pas ses développeurs, et permet l'identification des attentes, des préoccupations et des besoins des utilisateurs (Belna, Leménager et Mermet, 2012) " (Bélaïr et al., 2017, p. 13).

Les trois critères sont ainsi décrits (Bélaïr et al., 2017):

- L'**efficience** évalue l'utilisabilité, l'utilité et l'économie de l'outil en situation réelle. L'utilisabilité concerne la facilité d'utilisation de l'outil par les enseignants. L'utilité vise à comprendre si l'outil permet d'atteindre les buts visés en termes de récolte de données (dans notre cas, la description des interventions PECA). Ce point rejoint l'efficience de l'outil. En d'autres mots, "l'outil est-il suffisamment rentable

26 Bélaïr, L., Lebel, C., Miron, G., & Blanchette, S. (2017). Analyse des outils d'accompagnement et d'évaluation: point de vue des formateurs de terrain. e-JIREF, 2 (2). Les auteurs cités par Bélaïr: Belna, K., Leménager, T. & Mermet, L. (2012). Évaluer l'efficacité de politiques et programmes environnementaux: quel cadrage méthodologique proposer? Le cas du Fonds de partenariat pour le carbone forestier. Notes méthodologiques, 5. Paris: Division Évaluation et capitalisation, Agence Française de Développement. Figari, G. & Remaud, D. (2014). Méthodologie d'évaluation en éducation et formation, ou l'enquête évaluative. Bruxelles: De Boeck. Scriven, M. (1967). The methodology of evaluation. In R. W. Tyler, R. M. Gagne, & M. Scriven (Eds.), Perspectives of curriculum evaluation, Volume I (pp. 39-83). Chicago, Il.: Rand McNally. Stufflebeam, D. (2001). Evaluation models. New directions for evaluation, (89), 7-98. Tricot, A. & Tricot, M. (2000). Un cadre formel pour interpréter les liens entre utilisabilité et utilité des systèmes d'information. Actes du 12e colloque ERGO-IHM, Biarritz, 195-202. Vedung, E. (2008). Public Policy and Program Evaluation. Nouveau-Brunswick: Transaction Publishers.

(simple et économique) pour les utilisateurs et pour remplir sa fonction dans le temps imparti? ”.

- La **pertinence** cognitive évalue la correspondance entre les buts poursuivis lors de l'utilisation de l'outil et les besoins des enseignants en termes de suivi des interventions PECA. Les critères concernant la pertinence de l'outil visent à évaluer la distance entre ce qui est attendu et compris des enseignants (dans l'utilisation de l'outil) et ce qui est proposé dans les supports. Le vocabulaire et les concepts sont-ils compris par les enseignants ou nécessitent-ils des compléments d'information, des précisions pour mieux s'aligner aux buts de l'outil.
- L'**efficacité** évalue l'adéquation entre ce qui est attendu et ce qui est mis en œuvre en termes d'utilisation. Ce critère est en lien avec la notion d'utilité mais n'inclut pas les aspects économiques. Il concerne la possibilité pour l'enseignant de parvenir à ses fins grâce à l'utilisation de l'outil. Dans notre cas, il s'agit *in fine* de disposer d'une description détaillée des interventions PECA ou d'identifier les compétences et notions scientifiques développées par les élèves et/ou les gestes professionnels utilisés.

La prise en compte de ces trois critères permet d'identifier des hypothèses visant à évaluer la prise en main de l'outil :

- **Hypothèse 1**: l'outil est facile d'utilisation et économe en temps.
- **Hypothèse 2**: l'outil permet de récolter les données souhaitées.
- **Hypothèse 3**: les consignes relatives à l'utilisation de l'outil sont compréhensibles.
- **Hypothèse 4**: le vocabulaire employé est accessible aux enseignants.
- **Hypothèse 5**: les contenus de la grille permettent de décrire ce qui est réalisé pendant l'intervention culturelle et artistique (notamment les liens qui sont faits avec les autres matières – approche transversale des interventions PECA).
- **Hypothèse 6**: les contenus de la grille permettent d'identifier les apprentissages réalisés lors de l'intervention culturelle et artistique.
- **Hypothèse 7**: les contenus de la grille permettent d'identifier des pistes de travail/d'amélioration.

Les hypothèses ont ensuite été traduites en plusieurs questions adressées aux enseignants (voir tableau 7):

- se trouvant dans la dernière partie du questionnaire en ligne (Votre avis sur la grille);
- balisant le guide d'entretien semi-directif.

La partie “Votre avis sur la grille”, complétée par chaque répondant, reprend des questions relatives au critère d'efficience (sous la forme d'échelles de Likert graduées en 5 niveaux, allant de “pas utile” à “très utile”) et des questions relatives au critère de pertinence (vocabulaire adapté/compréhensible). Afin de conserver une simplicité de complétion avec des questions fermées, cette section ne contient pas de questions relatives au critère d'efficacité. Nécessitant des questions ouvertes pour une plus grande précision, ce critère a été approfondi lors des entretiens semi-directifs.

et d'efficacité. Il se compose de 3 sections (une pour chaque critère) reprenant chacune de 2 à 3 questions. Les sections relatives aux critères d'efficacité et de pertinence permettent de préciser et d'enrichir les réponses issues du questionnaire en ligne. En raison de l'importante dispersion des informations liées au PECA et des conditions particulières de la phase de test (choisir une seule intervention PECA), des questions relatives aux nouveaux acteurs du PECA (critère de pertinence) et au caractère transversal des interventions PECA (critère d'efficacité) ont été ajoutées au guide d'entretien. Ces questions ont permis une prise en compte plus pertinente du contexte dans lequel s'est déroulée l'évaluation de l'outil.

L'évaluation du projet de grille qui va suivre (cf. 2.3.) s'opère donc à la fois via le retour en ligne de l'ensemble des répondants (données issues de l'application LimeSurvey) et via les entretiens semi-directifs avec les répondants volontaires.

À l'issue de cette analyse, nous avons apporté des modifications au projet de grille; la grille finale est proposée au point 2.4 et met en exergue les éléments modifiés/apportés.

Tableau 7 : Récapitulatif des critères d'évaluation de la grille

Critères et description	Questions dans la partie "Votre avis sur la grille" dans le formulaire en ligne	Questions pour les entretiens semi-directifs
<p>L'efficacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'outil est facile d'utilisation; • L'outil permet de récolter les données souhaitées; • L'outil est économe en temps. 	<p>À quel point cette grille était facile à remplir ?</p> <p>À quel point la grille de suivi a-t-elle été utile pour (1 = pas utile, 5 = très utile) ...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décrire le projet (temporalité, motivation, intégration et coût de l'intervention) ? • Décrire la rencontre (et les intervenants, le cas échéant) ? • Identifier les visées individuelles et collectives (connaissances) ? • Préciser la pratique (discipline artistique abordée) ? 	<p>À quel moment avez-vous rempli le formulaire en ligne ? Est-ce que cela vous a demandé beaucoup de temps ?</p> <p>Vous avez mis une note de x/5 pour la facilité de remplissage du questionnaire. Pourquoi (avez-vous dû aller chercher des infos supplémentaires, changer de support de connexion, etc.) ?</p>

<p>La pertinence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les consignes relatives à l'utilisation des supports sont compréhensibles; • Le vocabulaire employé est accessible aux enseignants; • Les objectifs de chaque support sont compris par les enseignants. 	<p>Dans les questions, y a-t-il des termes qui vous étaient inconnus ou qui prêtaient à confusion ?</p> <p>Lesquels ?</p> <p>Quels autres mots pourraient être utilisés selon vous ?</p>	<p>Les termes /les énoncés étaient-ils compréhensibles ?</p> <p>Le vocabulaire employé est-il proche (ou pas) de celui que vous utilisez habituellement ?</p> <p>Connaissez-vous les référents culturels/scolaires ?</p> <p>Quelles sont vos propositions pour améliorer la grille ?</p>
<p>L'efficacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les supports permettent de décrire ce qui est réalisé dans la classe; • Les supports permettent d'identifier les apprentissages réalisés; • Les supports permettent d'identifier des pistes de travail/d'amélioration. 		<p>Est-ce que cette grille permet de retracer l'aspect transversal des interventions PECA ?</p> <p>En quoi cette grille est-elle utile pour vous ?</p>

2.3. Analyse des résultats

2.3.1. EFFICIENCE DE L'OUTIL

A) L'OUTIL EST-IL ÉCONOME EN TEMPS ?

À partir des données recueillies sur Limesurvey, la durée moyenne pour compléter l'ensemble de la grille (en ce compris la section "Votre avis sur la grille" est de moins de 10 minutes²⁷. Si on ne tient pas compte du temps de complétion de la partie "Votre avis sur la grille" (qui, pour rappel, n'est ajoutée que pour la phase de test), la durée moyenne descend à pratiquement 7 minutes²⁸.

Lors des entretiens, les personnes ont déclaré avoir mis entre 5 et 15 minutes (pour la totalité du questionnaire, y compris la section "Votre avis sur la grille"), ce qui correspond aux données issues de LimeSurvey.

Par conséquent, l'outil est économe en temps et la durée de complétion est conforme à la durée anticipée lors de la création de l'outil.

B) L'OUTIL EST-IL FACILE D'UTILISATION ?

70 % des répondants ont déclaré que l'outil était facile, voire très facile à remplir, 23 % comme ni facile ni difficile et seulement 7 % comme étant difficile à remplir.

²⁷ 9 minutes et 34 secondes, avec un écart-type de 5 minutes et 6 secondes.

²⁸ 6 minutes et 55 secondes, avec un écart-type de 3 minutes et 16 secondes.

Parmi les 10 personnes interrogées, la très grande majorité (8 sur 10) ont complété la grille via un ordinateur.

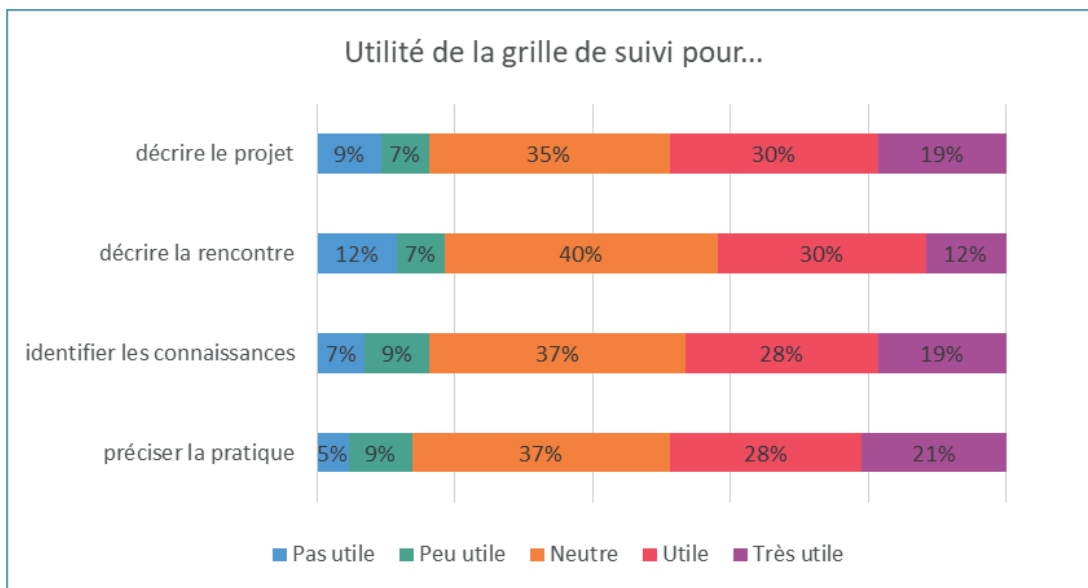
Selon elles, la facilité d'utilisation s'explique par :

- Les questions à choix multiples où il suffit de cocher une case: “il ne faut pas écrire, c’est facile”, “il suffit de cocher, c’est bien”, “peu de *blah, blah, c’est facile et clair pour répondre*”;
- La simplicité de l’interface en ligne que ce soit via smartphone ou ordinateur: “c’est clair, c’est lisible, ça va vite à remplir”, “c’est intéressant d’avoir un outil facile, on coche des cases, c’est facile! Ce n’est pas comme Excel, c’est moins convivial quand on est crevé avec une journée de boulot”;
- La simplicité de la majorité des questions: “ce sont des questions avec les réponses déjà expliquées”.

En outre, ils déclarent ne pas avoir dû aller chercher des informations supplémentaires durant le remplissage.

C) L'OUTIL PERMET-IL DE RÉCOLTER LES DONNÉES SOUHAITÉES ?

Figure 4: Utilité de la grille de suivi des interventions PECA



Presque la moitié des répondants trouvent la grille de suivi utile ou très utile pour à la fois décrire le projet, identifier les connaissances et préciser la pratique (respectivement 49 %, 47 % et 49 %), contre seulement 14 à 16 % des répondants qui la trouvent peu ou pas utile. La partie de l’outil servant à décrire la rencontre est légèrement moins utile que les autres : 42 % des répondants la trouvent utile ou très utile alors que 19 % la trouvent peu ou pas utile. Cette moindre utilité, tout en restant plus qu’acceptable, peut s’expliquer en partie par les difficultés de compréhension de la question relative au cadre institutionnel (*L’intervention culturelle et artistique s’inscrit dans un projet, un programme, un prix ou un concours organisé par... ?*). Nous y reviendrons.

2.3.2. PERTINENCE DE L'OUTIL

A) LES CONSIGNES RELATIVES À L'UTILISATION DE L'OUTIL SONT-ELLES COMPRÉHENSIBLES?

Dans l'ensemble, les interviewés ont déclaré que les consignes étaient très claires et facilement compréhensibles (“Je m’attendais à quelque chose de plus compliqué, c’est accessible”; “c’est compréhensible, tout était clair”).

Les contenus de la grille suscitent une réflexion sur ce que représente une intervention PECA satisfaisante ou ce qui y correspond. En effet, les entretiens ont fait ressortir que la notion d’intervention culturelle et artistique n’est pas toujours comprise dans sa totalité, notamment en raison de l’aspect récent du PECA et de son contexte général. Parmi les interviewés, 3 enseignants se sont demandé si des interventions réalisées pouvaient être comprises dans le PECA : est-il nécessaire de sortir de l’école ? Est-il nécessaire de faire venir un opérateur culturel ? Un artiste ? Est-ce qu’un parent artiste est suffisant ? Est-ce que cela concerne une activité mise en place par l’enseignant ?

La définition proposée de ce que représente une intervention culturelle et artistique pourrait donc s’enrichir de quelques détails supplémentaires.

B) LE VOCABULAIRE EMPLOYÉ EST-IL ACCESSIBLE AUX ENSEIGNANTS ?

86 % des répondants disent ne pas avoir rencontré de terme inconnu ou portant à confusion. Cette tendance se confirme dans les entretiens.

D’une manière générale, le vocabulaire est accessible aux enseignants. Il a été mentionné par 2 répondants que le vocabulaire n’était pas forcément celui utilisé en classe.

Pour la question relative au cadre de l’intervention (“ L’intervention culturelle et artistique s’inscrit dans le cadre d’un atelier ? ”), la notion d’atelier a été questionnée par la moitié des interviewés.

À titre d’exemple, on notera qu’en maternelle, le terme “atelier” est fréquemment utilisé pour signifier les moments d’activités en îlot, ceux-ci pouvant également être liés à des activités culturelles et artistiques.

C) LES OBJECTIFS DE CHAQUE QUESTION SONT-ILS COMPRIS PAR LES ENSEIGNANTS ?

Nous l’avons déjà évoqué, mais la question “L’intervention culturelle et artistique s’inscrit dans un projet, un programme, un prix, un concours, organisé par la commune/ ville/intercommunale/province/COCOF/FW-B/autre”, c’est-à-dire la question relative au cadre institutionnel de l’intervention culturelle et artistique semble problématique. En effet, la réponse qui est le plus souvent citée concerne la modalité “Autre”. On remarque des réponses comme : centre culturel de la commune X, l’école, le PECA, la

bibliothèque, pas de financement, “je ne sais pas”. Afin d’obtenir des données fiables, il est nécessaire de revoir et/ou expliciter les modalités de réponses proposées.

2.3.3. EFFICACITÉ DE L’OUTIL

A) L’OUTIL PERMET-IL DE RETRACER L’ASPECT TRANSVERSAL DES INTERVENTIONS CULTURELLES ET ARTISTIQUES ?

Lors des entretiens, certains enseignants avaient une conception “limitée” de ce que pouvait être une intervention culturelle et artistique et estimaient que l’aspect transversal de celle-ci n’allait pas de soi. Pour d’autres, la grille ne permet pas de retracer l’aspect transversal du PECA. Il est donc nécessaire de mieux le mettre en évidence.

En effet, pour l’ensemble des interviewés (sauf 1), l’outil devrait permettre d’identifier et de prendre en compte l’aspect transversal des interventions culturelles et artistiques.

Un autre élément marquant a également été souligné : les liens faits au sein de l’école avec les autres classes/niveaux. En effet, des répondants ont évoqué une collaboration lors de certaines interventions telles que “on travaille souvent en binôme. On travaille ensemble. En discutant, on fait des sorties en commun. Ça m’est déjà arrivé...” ou encore “... on fait des parrainages entre primaire et maternelle... ça pourrait devenir des projets pédagogiques dans le cadre du PECA”.

B) L’OUTIL A-T-IL ÉTÉ UTILE POUR LES ENSEIGNANTS ?

Globalement, l’outil a été utile aux enseignants pour identifier :

- ✓ Ce qui se fait/ne se fait pas au sein de leur classe/école : “Ça m’a servi à prendre conscience de ce que l’on fait et de ce que l’on ne fait pas. Une activité PECA en 1 an et demi, ce n’est pas beaucoup, il faut en refaire.”, “On fait des choses et on ne s’en rend pas compte. Cela permet de mettre en valeur les choses que l’on fait, ce que ça apporte à l’enfant et après aussi.”, “Cela m’a donné des idées pour faire des interventions. ”;
- ✓ Des pistes d’interventions culturelles et artistiques possibles (notamment avec les listes d’acteurs et d’opérateurs culturels) : “Il est utile dans le sens où on voit les possibilités culturelles offertes aux écoles. Il y a beaucoup de choses qui sont proposées aux écoles. D’un autre côté, on se demande à qui sont destinées les réponses. C’est plus destiné à l’instigateur qu’à l’enseignant. ”, “Il permet d’identifier ce qui est travaillé. La liste permet de se rendre compte des compétences à travailler. (L’enseignant fait référence à la question Visées individuelles et collectives) ”, “C’est utile pour pouvoir communiquer avec les enseignants, les intervenants, donner un feedback aux collègues... Ça peut aider pour préparer une intervention avec des intervenants. C’est aussi utile quand on doit justifier auprès de la direction les compétences qu’on veut aborder avec les enfants dans le projet”;

- ✓ Les connaissances visées chez les élèves lors des interventions: “Il permet de faire des liens avec ce qu’on fait”, “Cela aide à clarifier pourquoi on fait/a fait l’activité. Cela permet de voir les visées pour les enfants, les compétences liées aux arts à l’école, c’est intéressant”.

Les enseignants qui ne sont pas convaincus de l’utilité de l’outil évoquent toutefois les possibilités de reconnaissance du travail accompli lors de la mise en œuvre d’interventions culturelles et artistiques: “Utile, je ne suis pas sûr. Qu’on creuse un peu plus le maternel dans le fondamental, c’est intéressant pour la reconnaissance, qu’on voie ce qu’on peut faire en maternel, c’est valorisant. ”, “Je n’en vois pas d’utilité de premier abord. Si je ne faisais pas (d’intervention culturelle et artistique) ... oui... ça pourrait oui. Je ne me sens pas concerné car je fais de tout mais à petite dose. Ça peut servir à ceux qui n’en font pas pour se remettre en question. ”.

2.4. Recommandations et proposition d’une grille finalisée

Afin de conserver le travail synthétique réalisé par le groupe de travail dirigé par l’OPC lors de la création de cet outil d’observation du PECA, nous soulignons la nécessité de conserver une interface en ligne avec des questions simples (cocher une case, peu de texte à écrire...) pour administrer le questionnaire. Ces aspects ont été unanimement appréciés par les enseignants-testeurs, en particulier la rapidité de complétion du questionnaire et la simplicité des questions élaborées par le groupe de travail.

En gardant à l’esprit l’objectif de mettre un œuvre un outil simple et économe en temps, nous proposons, dans la grille finalisée, de détailler davantage certaines notions et de rajouter 2 questions (relatives à l’aspect transversal et à la collaboration à l’intérieur de l’école) afin d’obtenir des données plus riches et plus précises en lien avec la thématique.

Pour que la grille de suivi devienne un véritable outil de pilotage relatif à la mise en œuvre du PECA, elle doit être utilisée par le plus grand nombre possible d’enseignants et d’écoles. En effet, un nombre restreint de répondants risque de limiter la sensibilité des analyses croisées des données obtenues par l’outil. Une piste pour que l’outil soit utilisé serait la mise en place d’une interface en ligne pour les directions des écoles. Cette interface pourrait permettre de fournir à chaque établissement scolaire des données permettant d’alimenter son contrat d’objectifs/plan de pilotage. Celle-ci serait d’autant plus intéressante si elle permettait à l’école d’obtenir un aperçu des types d’interventions mises en œuvre et des pistes à suivre pour diversifier le parcours des élèves.

Sur base des données récoltées dans la phase de test, et des éléments complémentaires issus des entretiens semi-directifs, nous proposons ci-après une version finalisée de la grille (version amendée de celle présentée en annexe 2).

Afin de faciliter la comparaison, les éléments modifiés/complétés par rapport au projet de grille qui avait été revu par l’INAS avant la mise en test, sont en bleu.

Informations générales

1. N°FASE (identification de l'école, la zone, le réseau...)

2. Niveau d'enseignement

- 1^{re} maternelle
- 2^e maternelle
- 3^e maternelle
- 1^{re} primaire
- 2^e primaire
- 3^e primaire
- 4^e primaire
- 5^e primaire
- 6^e primaire
- Classe multiple de l'enseignement maternel
- Classe multiple de l'enseignement primaire (1^{re}, 2^e, 3^e)
- Classe multiple de l'enseignement primaire (3^e, 4^e, 5^e, 6^e)

3. Nombre d'élèves dans la classe

L'intervention culturelle et artistique

Les questions sont réparties en trois sections relatives aux trois composantes du PECA : la rencontre, les connaissances et la pratique.

Définition : *Une intervention culturelle et artistique est décrite comme une ou des séance(s) d'activité(s) plus ou moins complexe(s), et ponctuelle(s) ou étendue(s) dans le temps. L'intervention a pour but de faire acquérir à l'élève des connaissances, pratiquer et faire des rencontres, dans les domaines des arts et de la culture. L'intervention culturelle et artistique peut se dérouler dans la classe, à l'intérieur et/ou à l'extérieur de l'établissement; avec la participation ou non d'opérateur(s) culturel(s) et/ou d'artiste(s). Des liens peuvent être faits avec d'autres matières (aspect transversal du PECA).*

4. Déroulement :

L'intervention culturelle et artistique se déroule pendant :

- 1 période "one shot"
- 2 à 5 périodes
- 6 à 10 périodes
- 11 à 15 périodes
- Plus de 15 périodes

La durée d'une période est de 50 minutes approximativement. Par exemple :
2 périodes consacrées à l'intervention = 100 minutes.

5. Temporalité :

L'intervention culturelle et artistique s'étend sur :

- 1 journée
- 1 à 2 semaines
- 1 mois
- 1 trimestre/1 quadrimestre
- 1 année scolaire

6. Motivation :

Le choix de proposer une intervention culturelle et artistique a été motivé par *(Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent)* :

- Une préoccupation par rapport à un thème/une problématique à traiter
- La volonté de produire un éventuel produit fini (un spectacle, une expo...)
- Une interpellation de la part d'un acteur/d'une institution culturel (le)
- Une interpellation de la part du référent culturel/scolaire
- Parce que c'est une obligation scolaire

7. Intégration :

Comment l'intervention culturelle et artistique se prépare-t-elle/ se met-elle en place au sein de l'école? (Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent)

- La direction décide
- Elle fait l'objet d'échanges formels au sein de l'équipe éducative/ pédagogique (lors de réunions...)
- Elle fait l'objet d'échanges informels au sein de l'équipe éducative (salle des profs, rencontres fortuites...)
- Elle donne lieu à une consultation auprès de parents
- Elle donne lieu à une consultation auprès des élèves

8. Coût pour l'élève :

L'intervention culturelle et artistique est gratuite pour l'élève?

- Oui, en totalité
- Oui, excepté les frais de transport qui sont à charge des parents
- Oui, excepté les frais de matériel qui sont à charge des parents
- Non

9. Aspect transversal :

Lors de l'intervention culturelle et artistique, des liens ont-ils été faits avec d'autres matières (aspect transversal du PECA) ?

- Oui
- Non

Si oui, avec quelles matières ?

- Français/art/culture
- Langues modernes
- Premiers outils d'expérimentation, de structuration, de catégorisation et d'exploration du monde (niveau maternel seulement)
- Mathématiques
- Sciences
- Formation manuelle, technique, technologique et numérique
- Formation historique, géographique, économique et sociale
- Éducation à la philosophie et à la citoyenneté
- Éducation physique, bien-être et santé
- Autre : à préciser

10. Collaboration avec d'autres classes

L'intervention culturelle et artistique a eu lieu :

- En collaboration avec d'autres classes de même niveau issues de votre établissement
- En collaboration avec d'autres classes de niveaux différents issues de votre établissement
- En collaboration avec d'autres écoles
- Uniquement avec la classe (sans autres classes issues de l'établissement scolaire)

La rencontre

11. La rencontre :

L'intervention culturelle et artistique a permis la rencontre avec

- Un/plusieurs intervenant(s) culturel et artistique indépendant(s)
- Un/plusieurs intervenant(s) culturel et artistique issu(s) d'un espace ou d'une institution culturel(le)s
- Aucun intervenant ou institution

12. Profil de la/des personne(s) rencontrée(s) (si la réponse à la question “La rencontre” n’était pas “aucun intervenant ou institution”)

Quel est le profil de cet/ces intervenant(s)? (Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent)

- Acteur/comédien
- Auteur/écrivain/scénariste
- Architecte
- Bibliothécaire/documentaliste
- Compositeur/musicien
- Chanteur
- Conteur
- Metteur en scène
- Danseur/chorégraphe
- Humoriste
- Photographe
- Plasticien (peintre, sculpteur, dessinateur, BD, fresque...)
- Scénographe/costumier
- Professionnel technique du spectacle (régisseur, technicien...)
- Artisan d’art
- Guide
- Animateur
- Autre: à préciser

13. Profil de/des institution(s): (si la réponse à la question “La rencontre” était “un/plusieurs intervenant(s) culturel et artistique issu(s) d’un espace ou d’une institution culturelle (le) s”)

Quel est le profil de cette/ces institution(s) culturelle(s)? (Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent)

- Arts de la scène (théâtre, musique, danse...)
- Bibliothèque/Ludothèque (communale/Centre de lecture publique)
- Centre culturel
- Académie/Conservatoire
- Opérateur du patrimoine (musée ou autre)
- Centre d’expression et de créativité (CEC)
- Cinéma
- Cirque
- PointCulture
- Autre: à préciser

14. Cadre institutionnel:

L'intervention culturelle et artistique est financée par:

- L'école (financement propre/pas de financement)
- La Commune, la Ville, le pouvoir organisateur
- La Province
- La Cocof
- La FW-B (ou une institution financée par la FW-B telle qu'un centre culturel...)
- Une intercommunale
- Le comité de parents
- Aucun
- Je ne sais pas (à préciser)

15. Lieu de déroulement:

Où l'activité culturelle et artistique s'est-elle déroulée ?

- Exclusivement à l'intérieur des infrastructures de l'établissement scolaire
- Exclusivement à l'extérieur de ses infrastructures
- À la fois à l'intérieur et à l'extérieur des infrastructures de l'établissement scolaire

Les connaissances

16. Visées individuelles et collectives

Utilement à l'ensemble des disciplines scolaires, l'intervention culturelle et artistique en question a permis de stimuler chez l'élève: *(Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent)*

- Le sens de l'observation
- La mémoire
- La créativité, l'imagination
- La perception/le geste sensible
- Le cheminement, l'errance
- La communication
- Le plaisir, l'appétit (d'apprendre, de découvrir, de s'émerveiller)
- La confiance en soi, l'audace
- La spontanéité
- La démarche singulière (autonomie) et la démarche collective (coopération)
- La curiosité, l'ouverture, l'étonnement, l'exploration, le décentrement
- La responsabilité, l'engagement, l'implication
- L'esprit critique
- Autre: à préciser

La pratique

17. Cadre de l'intervention

L'intervention culturelle et artistique s'inscrit dans le cadre d'un atelier (d'artiste ? au sein de la classe ? autre : à préciser ?) :

- Oui
- Non

18. Discipline artistique explorée

Quelle(s) discipline(s) ou type(s) d'art, l'intervention/activité culturelle et artistique a-t-elle permis d'explorer ? (*Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent*)

- Arts de l'espace (architecture, paysage...)
- Arts du langage (littérature, poésie...)
- Arts du quotidien (décoratifs, design, mode...)
- Arts du son (musique, opéra, instruments, chant...)
- Arts du spectacle vivant (théâtre, danse, cirque...)
- Arts numériques (Internet, radio, TV...)
- Arts visuels (peinture, sculpture, dessin, photographie, cinéma, BD...)

BIBLIOGRAPHIE

Bélaïr, L., Lebel, C., Miron, G., & Blanchette, S. (2017). Analyse des outils d'accompagnement et d'évaluation: point de vue des formateurs de terrain. e-JIREF, 2 (2).

Bruckner, P. (1999). Le vertige de Babel, Arléa.

de Certeau, M. (1993). La Culture au pluriel, Éditions du Seuil.

Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet – 6 août 1982

Deleuze, G. (1976 -1980) Rhizome, in Mille Plateaux, Éditions de Minuit.

Forquin, J.-C. (2004, octobre). L'éducation et la question de la culture. École et culture, (26), pp. 4-7.

Paindavoine, I., Gillard, A.-R. (2018). Alliance culture-école en Fédération Wallonie-Bruxelles: des dynamiques à l'œuvre. Études n°7, Observatoire des politiques culturelles.

Rapport de la table-ronde (2010, 29 mars). La culture au cœur de l'enseignement: De quoi parle-t-on? Organisée par Culture et Démocratie asbl, à la maison du spectacle La Bellone.

Vallières, C. (2003). La Culture, toute une école, L'intégration de la dimension culturelle à l'école, Québec.

QUELQUES ACRONYMES

AGAJ : Administration générale de l'Aide à la Jeunesse

AGC : Administration générale de la Culture

AGE : Administration générale de l'Enseignement

CEC : Centre d'expression et de créativité

COCOF : Commission communautaire française

ECA : Éducation culturelle et artistique

FW-B : Fédération Wallonie-Bruxelles

INAS : Institut d'administration scolaire

OPC : Observatoire des politiques culturelles

PEAC : Parcours d'éducation artistique et culturelle (en France)

PECA : Parcours d'éducation culturelle et artistique

PGAED : Projet général d'action pour l'encadrement différencié

ANNEXES

ANNEXE 1: PROJET DE GRILLE AMENDÉ PAR LE GROUPE DE TRAVAIL

1. ÉLÉMENTS DE CADRAGE

a. Fondements conceptuels

- Pour rappel, le parcours d'éducation culturelle et artistique (le PECA) ambitionne l'accès structurel aux œuvres et à la culture pour l'ensemble des élèves de la FW-B. Il repose sur trois piliers que sont les **rencontres**, les **connaissances** et les **pratiques**. Ces piliers structurent la grille de l'OPC. Dans ses fondements, le PECA n'est pas conçu comme un plan ou un programme de développement des opérateurs culturels, même s'il est entendu qu'il peut très largement promouvoir le déploiement de leur mission. Dans cet ordre d'idée, les items de la grille placent le curseur sur les premiers bénéficiaires du PECA : **les élèves** ;
- La grille est un outil d'observation et de suivi du PECA mis à disposition des établissements scolaires. Elle se veut donc intégrative de leurs réalités (langages, terminologies, organisation...). Par les questionnements qu'elle soumet aux établissements scolaires, elle invite les enseignants à rendre compte de leur(s) activité(s) en les éveillant, voire les confrontant aux caractéristiques d'une activité culturelle et artistique telle qu'entendue dans les référentiels du PECA ;
- La grille est actuellement conçue pour être utilisée au sein de **l'enseignement fondamental (maternel et primaire) de la FW-B.**

b. Modalités de remplissage ²⁹

- Au fondamental, c'est **le titulaire de classe** qui serait la personne la plus indiquée pour remplir les items de la grille, et ce, concomitamment au déroulement de l'activité culturelle et artistique (afin de se prémunir des éventuels oublis/lacunes).
- La grille est conçue pour rendre compte du PECA de manière pérenne, sur l'ensemble du territoire de la FW-B. **Le rythme proposé** à l'heure actuelle est d'un remplissage trimestriel. Le groupe cible observé (l'unité) pour rendre compte de l'activité culturelle et artistique étant **la classe**.
- Il importe que la grille considère, tant que faire se peut, les contraintes inhérentes aux responsabilités et obligations incombant aux établissements scolaires. Dans cet ordre d'idée, la simplicité, la concision, sont de mise : la grille doit rendre compte des modalités de déploiement du PECA dans un temps de remplissage raisonnable. Elle se compose actuellement de 13 items, soit un temps de remplissage de 10 minutes.

- La porte d'entrée dans la grille est celle du PECA considéré dans sa globalité, pour les trois premiers items de la grille. Ensuite, la porte d'entrée est celle de l'activité culturelle et artistique en elle-même (dans le futur tableau Excel, chaque activité culturelle et artistique correspond à une ligne).
- L'activité culturelle et artistique se définit comme une activité menée dans le but de faire acquérir à l'élève des connaissances et des compétences, expérimenter des pratiques et faire des rencontres, dans les domaines des arts et de la culture.
- La grille doit s'inspirer, et intégrer, dès à présent, les terminologies et typologies actuellement arrêtées dans les différents services/programmes/dispositifs qui procèdent déjà ou donnent lieu à une récolte de données (AGC/AGE/Cellule Culture-École de la FW-B/UNESCO/ European Statistical System Network (ESSnet)/PEAC en France).

c. Format de la grille

- La forme et le mode d'administration de la grille ne sont pas arrêtés à ce jour (format informatique/format papier, sous forme de questionnaire Word avec modalités à cocher, ou sous forme de tableau Excel avec menus déroulants).
- L'utilisation du genre masculin est adoptée afin de faciliter la lecture de la grille et n'a aucune intention discriminatoire. Chaque métier ou fonction doit donc s'entendre indifféremment au masculin ou au féminin.

2. LA GRILLE

A/ INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1. Numéro FASE d'implantation (ce numéro permettra par la suite d'obtenir d'autres données d'identification: code postal, réseau, niveau et type d'enseignement).

I. À PROPOS DU PECA

1.2. Modalités de déroulement

Le PECA relève-t-il:

- a. D'un processus en plusieurs séances au cours de l'année scolaire
- b. D'une activité ponctuelle de type "one shot"
- c. D'un processus régulier qui s'étend tout le long de l'année

1.3. Motivation

Le choix de proposer une activité culturelle et artistique a été motivé par:

- a. Une préoccupation par rapport à un thème/une problématique à traiter
- b. La volonté de produire un éventuel produit fini (un spectacle, une expo...)

- c. Une interpellation de la part d'un acteur/une institution culturel(le)
- d. Une interpellation de la part du référent culturel
- e. Parce que c'est une obligation scolaire

1.4. Intégration

Comment le PECA s'intègre-t-il au sein de l'établissement scolaire ?

- a. C'est la direction qui décide
- b. Il fait l'objet d'échanges formels au sein de l'équipe éducative/pédagogique (lors de réunions...)
- c. Il fait l'objet d'échanges informels au sein de l'équipe éducative (salle des profs, rencontres fortuites...)
- d. Il donne lieu à une consultation auprès de parents
- e. Il donne lieu à une consultation auprès des élèves
- f. Tout le monde est consulté

II. À PROPOS DE L'ACTIVITÉ CULTURELLE ET ARTISTIQUE

1.5. Caractère gratuit/payant

L'activité est-elle gratuite pour l'élève ?

- a. Oui, en totalité
- b. Oui, sauf pour les frais de transport qui sont à charge des parents
- c. Non

B/ LA RENCONTRE

1.6. Profil de la rencontre

Considérant la définition proposée d'une "activité culturelle et artistique", l'élève a rencontré :

- a. Un acteur de la culture (alors allez en 1.7)
- b. Une institution/un espace culturel(e) (alors allez en 1.8)

1.7. Profil de la personne rencontrée

Quel était le profil de cet acteur de la culture ?

- a. Acteur/comédien
- b. Auteur/écrivain/scénariste
- c. Architecte
- d. Bibliothécaire/documentaliste
- e. Compositeur/musicien
- f. Chanteur
- g. Conteur
- h. Metteur en scène
- i. Danseur/chorégraphe

- j. Humoriste
- k. Photographe
- l. Plasticien (peintre, sculpteur, dessinateur, BD, fresque...)
- m. Scénographe/costumier
- n. Professionnel technique du spectacle (régisseur, technicien...)
- o. Artisan d'art
- p. Autre: à préciser

1.8. Profil de l'institution

Quel était le profil de cette institution culturelle ?

- a. Arts de la scène (théâtre, musique, danse...)
- b. Bibliothèque/Ludothèque (communale/Centre de lecture publique)
- c. Centre culturel
- d. Académie/Conservatoire
- e. Opérateur du patrimoine (musée ou autre)
- f. Centre d'expression et de créativité (CEC)
- g. Cinéma
- h. Cirque
- i. PointCulture
- j. Autre: à préciser

1.9. Lieu de déroulement

Où l'activité culturelle et artistique s'est-elle déroulée ?

- a. Exclusivement à l'intérieur des infrastructures de l'établissement scolaire
- b. Exclusivement à l'extérieur de ses infrastructures
- c. À la fois en interne et en externe aux infrastructures de l'établissement scolaire

1.10. Cadre institutionnel

L'activité culturelle et artistique s'inscrit-elle dans un prix, un concours, un projet ou un programme organisé par:

- a. La Commune/la Ville
- b. Une Intercommunale
- c. La Province
- d. La COCOF
- e. La FW-B
- f. Autre

C/ LES CONNAISSANCES

a) Cette partie tient compte de deux éléments:

1. Le référentiel des compétences initiales portant sur les trois années maternelles, en application depuis septembre 2020.

2. Le référentiel d'ECA (dans sa version provisoire).

1.11. Visées individuelles et collectives

Utilement à l'ensemble des disciplines scolaires, l'activité culturelle et artistique en question a permis de stimuler chez l'élève :

- a. Le sens de l'observation
- b. La mémoire
- c. La créativité, l'imagination
- d. La perception/le geste sensible
- e. Le cheminement, l'errance
- f. La communication
- g. Le plaisir, l'appétit (d'apprendre, de découvrir, de s'émerveiller)
- h. La confiance en soi, l'audace
- i. La spontanéité
- j. La démarche singulière (autonomie) et la démarche collective (coopération)
- k. La curiosité, l'ouverture, l'étonnement, l'exploration, le décentrement
- l. La responsabilité, l'engagement, l'implication
- m. L'esprit critique
- n. Autre

D/ LA PRATIQUE

1.12. Cadre de la pratique

La pratique artistique et culturelle s'est-elle inscrite dans le cadre d'un atelier ?

- a. Oui
- b. Non

1.13. Discipline artistique explorée

Quelle(s) discipline(s) ou type(s) d'art, l'activité culturelle et artistique a-t-elle permis d'explorer ?

- a. Arts de l'espace (architecture, paysage...)
- b. Arts du langage (littérature, poésie...)
- c. Arts du quotidien (décoratifs, design, mode...)
- d. Arts du son (musique, opéra, instruments, chant...)
- e. Arts du spectacle vivant (théâtre, danse, cirque...)
- f. Arts numériques (Internet, radio, TV...)
- g. Arts visuels (peinture, sculpture, dessin, photographie, cinéma, BD...)

* * *

ANNEXE 2 : PROJET DE GRILLE AMENDÉ PAR L'INAS ET SOUMIS POUR TEST

Dans le cadre du **Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA)** du Pacte pour un Enseignement d'Excellence, l'Observatoire des politiques culturelles (OPC) a développé une grille de suivi des interventions culturelles et artistiques qui sont conduites au sein des établissements scolaires **du fondamental**.

Nous vous proposons de tester cette grille en tant qu'enseignant-e titulaire avant sa généralisation. Votre retour sur les différentes modalités de remplissage et catégories de la grille nous seront très précieux et nous vous remercions par avance du temps que vous consacrerez au remplissage **en une seule fois** (environ 15 minutes).

L'OPC & l'INAS, Université de Mons

Les données recueillies dans le présent formulaire seront collectées dans le cadre de notre mission de recherche d'intérêt public et traitées exclusivement dans le cadre du but qu'il poursuit explicitement, à savoir la mise à l'épreuve d'une grille de suivi des interventions PECA - Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique – au sein des établissements scolaires du fondamental.

Le responsable du traitement de données est UMONS place du parc 20 7000 Mons Belgique - alexandre.boudart@umons.ac.be et emilie.carosin@umons.ac.be – et peut être contactée pour toute question relative à ce traitement.

Toute question relative au traitement des données à caractère personnel peut être adressée à dpo@umons.ac.be

Seules les personnes suivantes ont accès aux données : Alexandre Boudart et Émilie Carosin de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'UMONS.

Elles seront conservées pendant 5 ans.

Vous avez le droit d'accéder à vos données, de les faire rectifier, de demander la limitation, de vous opposer au traitement si les conditions légales sont remplies. Vous avez le droit de déposer plainte auprès de l'Autorité de Protection des données. Il est possible de contacter préalablement notre délégué à la protection des données dpo@umons.ac.be.

Vous pouvez consulter notre charte vie privée via le lien <https://web.umons.ac.be/fr/mentions-legales-et-protection-de-la-vie-privee/>

Il y a 31 questions dans ce questionnaire.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le remplissage doit se faire en une seule fois. Il n'est pas possible de sauvegarder votre progression avant la fin. Il n'est également pas possible de revenir aux pages précédentes.

Numéro FASE de l'implantation

Seul un nombre entier peut être inscrit dans ce champ.

Veillez écrire votre réponse ici :

Zone de l'école

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous.

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Zone de Bruxelles (1)
- Zone de Brabant wallon (2)
- Zone de Huy-Waremme (3)
- Zone de Liège (4)
- Zone de Verviers (5)
- Zone de Namur (6)
- Zone de Luxembourg (7)
- Zone de Wallonie Picarde (8)
- Zone de Hainaut Centre (9)
- Zone de Hainaut Sud (10)

Réseau d'enseignement de l'école

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous.

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Enseignement officiel
- Enseignement libre

Type d'enseignement

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous.

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Enseignement ordinaire
- Enseignement spécialisé

Votre école est-elle en encadrement différencié ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Niveau d'enseignement

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous.

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- 1^{re} maternelle
- 2^e maternelle
- 3^e maternelle
- 1^{re} primaire
- 2^e primaire
- 3^e primaire
- 4^e primaire
- 5^e primaire
- 6^e primaire

Nombre d'élèves dans la classe

Seul un nombre entier peut être inscrit dans ce champ.

Veillez écrire votre réponse ici :

L'INTERVENTION CULTURELLE ET ARTISTIQUE

La suite du questionnaire concerne une seule intervention culturelle et artistique de votre choix.

Les questions sont réparties en trois sections relatives aux trois piliers du PECA: la rencontre, les connaissances et la pratique.

Définition: *Une intervention culturelle et artistique est décrite comme une ou des séance(s) d'activité(s) plus ou moins complexe(s), et ponctuelle(s) ou étendue(s) dans le temps. L'intervention a pour but de faire acquérir à l'élève des connaissances, pratiquer et faire des rencontres, dans les domaines des arts et de la culture.*

Déroulement

L'intervention culturelle et artistique se déroule pendant

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- 1 séance "one shot"
- 2 à 5 séances
- 6 à 10 séances
- 11 à 15 séances
- plus de 15 séances

Temporalité

L'intervention culturelle et artistique s'étend sur

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- 1 journée
- 1 à 2 semaines
- 1 mois
- 1 trimestre/1 quadrimestre
- 1 année scolaire

Motivation

Le choix de proposer une intervention culturelle et artistique a été motivé par

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Une préoccupation par rapport à un thème/une problématique à traiter
- La volonté de produire un éventuel produit fini (un spectacle, une expo...)
- Une interpellation de la part d'un acteur/une institution culturel(le)
- Une interpellation de la part du référent culturel/scolaire
- Parce que c'est une obligation scolaire

Intégration

Comment l'intervention culturelle et artistique s'intègre-t-elle au sein de l'école ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- La direction décide
- Elle fait l'objet d'échanges formels au sein de l'équipe éducative/pédagogique (lors de réunions...)
- Elle fait l'objet d'échanges informels au sein de l'équipe éducative (salle des profs, rencontres fortuites...)
- Elle donne lieu à une consultation auprès de parents

- Elle donne lieu à une consultation auprès des élèves
- Tout le monde est consulté

Coût pour l'élève

L'intervention culturelle et artistique est gratuite pour l'élève ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui, en totalité
- Oui, excepté les frais de transport et/ou de matériel qui sont à charge des parents
- Non

L'INTERVENTION CULTURELLE ET ARTISTIQUE: LA RENCONTRE

Renseignez les champs ci-dessous pour l'intervention culturelle et artistique que vous avez choisie.

La rencontre

L'intervention culturelle et artistique a permis la rencontre avec

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Un /plusieurs intervenant(s) culturel et artistique indépendant(s)
- Un /plusieurs intervenant(s) culturel et artistique issu(s) d'un espace ou d'une institution culturel(le)
- Aucun intervenant ou institution

Profil de la/des personne(s) rencontrée(s)

Quel est le profil de cet/ces intervenant(s) ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'un/plusieurs intervenant(s) culturel et artistique indépendant(s)' ou 'un/plusieurs intervenant(s) culturel et artistique issu(s) d'un espace ou d'une institution culturel(le)' à la question '13 [PROFIL]' (La rencontre L'intervention culturelle et artistique a permis la rencontre avec)

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Acteur/comédien
- Auteur/écrivain/scénariste
- Architecte
- Bibliothécaire/documentaliste
- Compositeur/musicien

- Chanteur
- Conteur
- Metteur en scène
- Danseur/chorégraphe
- Humoriste
- Photographe
- Plasticien (peintre, sculpteur, dessinateur, BD, fresque...)
- Scénographe/costumier
- Professionnel technique du spectacle (régisseur, technicien...)
- Artisan d'art
- Autre

Cocher un profil pour chaque intervenant sauf si plusieurs présentent le même profil.

Profil de/des institution(s)

Quel est le profil de cette/ces institution(s) culturelle(s) ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était "un/plusieurs intervenant(s) culturel et artistique issu(s) d'un espace ou d'une institution culturel (le) s" à la question "13 [PROFIL] " (La rencontre L'intervention culturelle et artistique a permis la rencontre avec)

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Arts de la scène (théâtre, musique, danse...)
- Bibliothèque/Ludothèque (communale/Centre de lecture publique)
- Centre culturel
- Académie/Conservatoire
- Opérateur du patrimoine (musée ou autre)
- Centre d'expression et de créativité (CEC)
- Cinéma
- Cirque
- PointCulture
- Autre

Cocher un profil par institution sauf si plusieurs présentent le même profil.

Cadre institutionnel

L'intervention culturelle et artistique s'inscrit dans un projet, un programme, un prix ou un concours organisé par :

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- La Commune/la Ville
- Une Intercommunale

- La Province
- La COCOF
- La FW-B
- Autre:

Lieu de déroulement

Où l'activité culturelle et artistique s'est-elle déroulée ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Exclusivement à l'intérieur des infrastructures de l'établissement scolaire
- Exclusivement à l'extérieur de ses infrastructures
- À la fois à l'intérieur et à l'extérieur des infrastructures de l'établissement scolaire

L'INTERVENTION CULTURELLE ET ARTISTIQUE : LES CONNAISSANCES

Renseignez les champs ci-dessous pour l'intervention culturelle et artistique que vous avez choisie.

Visées individuelles et collectives

Utilement à l'ensemble des disciplines scolaires, l'intervention culturelle et artistique en question a permis de stimuler chez l'élève :

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Le sens de l'observation
- La mémoire
- La créativité, l'imagination
- La perception/le geste sensible
- Le cheminement, l'errance
- La communication
- Le plaisir, l'appétit (d'apprendre, de découvrir, de s'émerveiller)
- La confiance en soi, l'audace
- La spontanéité
- La démarche singulière (autonomie) et la démarche collective (coopération)
- La curiosité, l'ouverture, l'étonnement, l'exploration, le décentrement
- La responsabilité, l'engagement, l'implication
- L'esprit critique
- Autre:

L'INTERVENTION CULTURELLE ET ARTISTIQUE : LA PRATIQUE

Renseignez les champs ci-dessous pour l'intervention culturelle et artistique que vous avez choisie.

Cadre de l'intervention

L'intervention culturelle et artistique s'inscrit dans le cadre d'un atelier?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Discipline artistique explorée

Quelle(s) discipline(s) ou type(s) d'art, l'intervention/activité culturelle et artistique a-t-elle permis d'explorer ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Arts de l'espace (architecture, paysage...)
- Arts du langage (littérature, poésie...)
- Arts du quotidien (décoratifs, design, mode...)
- Arts du son (musique, opéra, instruments, chant...)
- Arts du spectacle vivant (théâtre, danse, cirque...)
- Arts numériques (Internet, radio, TV...)
- Arts visuels (peinture, sculpture, dessin, photographie, cinéma, BD...)

VOTRE AVIS SUR LA GRILLE

Dans cette section, nous vous invitons à nous donner votre avis sur la grille de suivi (le questionnaire) et les questions auxquelles vous venez de répondre.

À quel point cette grille était facile à remplir ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- 1/5;
- 2/5;
- 3/5;
- 4/5;
- 5/5

Dans les questions, y a-t-il des termes qui vous étaient inconnus ou qui prêtaient à confusion ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Merci d'écrire ces termes ci-dessous

.....

.....

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '22 [VOCA]' (Dans les questions, y a-t-il des termes qui vous étaient inconnus ou qui prêtaient à confusion?)

Veuillez écrire votre réponse ici:

Quels autres mots pourraient-être utilisés selon vous ?

.....

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '22 [VOCA]' (Dans les questions, y a-t-il des termes qui vous étaient inconnus ou qui prêtaient à confusion?)

Veuillez écrire votre réponse ici:

À quel point la grille de suivi a-t-elle été utile pour (1 = pas utile, 5 = très utile) ...

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément:

	1	2	3	4	5
Décrire le projet (temporalité, motivation, intégration et coût de l'intervention) ?					
Décrire la rencontre (et les intervenants, le cas échéant) ?					
Identifier les visées individuelles et collectives (connaissances) ?					
Préciser la pratique (discipline artistique abordée) ?					

1. Pas utile, 2. Peu utile, 3. Neutre, 4. Utile, 5. Très utile

Dans le cadre du test de cette grille de suivi PECA, accepteriez-vous d'être contacté-e pour un entretien semi-directif téléphonique (durée: de 20 à 30 minutes) concernant la qualité de l'outil ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Numéro de téléphone où l'on peut vous contacter

.....

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '26 [VOLONTAIRE]' (Dans le cadre du test de cette grille de suivi PECA, accepteriez-vous d'être contacté-e pour un entretien semi-directif téléphonique (durée: de 20 à 30 minutes) concernant la qualité de l'outil?)

Généralement, quels sont les jours et créneaux horaires auxquels vous préférez être contacté-e (nous vous appellerons pendant le mois de février):

.....

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '26 [VOLONTAIRE]' (Dans le cadre du test de cette grille de suivi PECA, accepteriez-vous d'être contacté-e pour un entretien semi-directif téléphonique (durée: de 20 à 30 minutes) concernant la qualité de l'outil?)

Veillez écrire votre réponse ici :

.....

Souhaitez-vous être informé-e des résultats de la recherche ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Adresse email où l'on peut vous transmettre les informations

.....

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '29 [SUITE]' (Souhaitez-vous être informé-e des résultats de la recherche?)

Avez-vous des commentaires sur la grille de suivi PECA que vous venez de tester ?

Veillez écrire votre réponse ici:

.....

Nous vous remercions pour votre participation.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Cogit'OPC est téléchargeable sur le site
de l'Observatoire des politiques culturelles
à l'adresse: <http://www.opc.cfwb.be>

OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES

